

**CHRONIQUE REVOLUTIONNAIRE**  
par Olivier MONDON

2024

*Dans une petite commune du Dauphiné, siège et ancien siège d'Évêché*

## **INTRODUCTION**

*Un narrateur, ou une narratrice (dans son époque)*

N1 Je suis le narrateur, celui qui introduit avant que la narration complète ne soit développée par les protagonistes.  
Avez-vous pris connaissance du sujet ?  
Non, il s'agit des grands chambardements passés et présents qui nous occupent.  
Nous allons tenter de rendre compte de notre époque qui a marqué indélébilement notre beau pays !  
Gageure, défi qui ne peut être évidemment relevé.  
Et pourquoi Dame me direz-vous !  
D'abord, parce qu'il y a toujours un avant et un après, des tenants et des aboutissants !  
Et nous ne pourrions les prendre tous en compte, il y a un tel foisonnement de sources et d'écrits. La parole, le geste se libèrent.  
La pièce en serait passablement rallongée.  
Mais compensons par un petit effort tout de même...d'inspiration. Nous ne saisissons certes que des bribes, d'autant que nous ne scruterons qu'un lieu témoin, mais il n'y aura qu'à voguer sur les flots de vos imaginations. Un peu de lyrisme ne peut pas faire de mal.  
Mais au fait, je me suis arrêté au milieu du gué : le titre ?  
Mon dieu, où avais-je la tête. C'est un fait, la Révolution française, ne s'est pas faite sans anicroches

*S'est tourné vers le comité*

Et si nous commençons, le comité ici présent s'impatiente !

## **SCÈNE 1 – LA REINE ET LE CONNÉTABLE / la reine....son conetable**

N1 Je vous présente la reine...des Lanturlus. Mon second est connétable. Nous sommes en novembre 1788.  
Connétable ? il y en avait encore juste avant la Révo ?  
Non, plus depuis 1689.  
Si certains titres sont fantaisistes tout comme le nom de leur ordre, ces gens ne sont pas sans évoquer sérieusement les affaires du Royaume.

LA REINE Je suis charmée d'apprendre mon cher connétable que vous êtes guéri du terrible mal sur vos yeux.

CONNÉTABLE Oh ! Ce n'était qu'une simple fluxion. Cela ne m'a pas empêché de me montrer avantagement aux États du Dauphiné et d'y tenir ma députation au sein de la noblesse.

LA REINE Oui, les compliments qui vous ont été faits, sont si flatteurs, que je ne pouvais que les faire partager à nos amis. Vous êtes si peu adroit pour vos intérêts. Il faut bien que la Reine soit intrigante. Notre ambassadeur a fait part de vos exploits à Mme Necker. Comme M. Necker est déjà fort prévenu en votre faveur et que Mme a une grande vénération pour les gens que son mari estime, la boucle est bouclée.

CONNÉTABLE Vous me faites trop d'honneur. Je n'ai fait qu'apporter ma voix au service de mon ordre, non sans écouter avec bienveillance les dires des gens du tiers, qui à vrai dire agissent avec une belle unité et beaucoup de véhémence, ce qui est loin d'être notre cas.

LA REINE Il est bon qu'il sache aussi que vous êtes un vrai chevalier Bayard, gaillard et faisant bien la cabriole. Il se doit de bien faire cas de l'ancienne noblesse, dont vous êtes un éminent représentant.

CONNÉTABLE Grand merci à vous car j'admire beaucoup M. Necker. Nous ne sommes pourtant pas du même bois, lui le financier chargé d'éviter la faillite et moi, le noble militaire chevronné mais fort démuné sur ces questions. Depuis son retour aux affaires, il a

acquis beaucoup de connaissances sur la Monarchie. Il acquiert de plus en plus l'estime publique.

LA REINE Vous avez raison, c'est probablement le plus important. Même si le projet de doublement du tiers qui se discute à l'Assemblée des notables et qu'il soutient n'est pas sans susciter chez nos amis une certaine appréhension pour ne pas dire une appréhension certaine.

CONNÉTABLE C'est un fait, D'aucuns disent qu'il faut que tout change pour que tout demeure. Sans cela, sauverons-nous le royaume. C'est déjà ce que nous avons dû approuver aux états du Dauphiné. Alors !

LA REINE Ah j'allais oubliée une bien triste nouvelle. La comtesse d'Étampes qui était grosse de 7 mois, a perdu l'enfant qui est mort une heure après.

CONNÉTABLE Oh quel malheur ! Tout semble se défaire décidément.

LA REINE Allons, chassez ces idées noires.

CONNÉTABLE Elle se porte bien et comme elle est très féconde, son mari ne se découragera pas. Ma Reine, vous êtes la meilleure des personnes. Tout va donc pour le mieux.

## SCÈNE 2 – L'ARCHIVISTE ET L'AGENT DU DEPARTEMENT / 2056 âmes

N1 Petit saut dans le temps, nous voilà en 1790. Beaucoup d'eau a déjà coulé sous les ponts. Exit les Lanturelus, le régime « féodal », voici M. l'archiviste. Il y en a besoin, s'ouvre une période où la parole et l'écrit, l'écrit surtout s'impose partout. Quant à l'autre quidam ? Il a bien l'air sûr de lui ? Il est envoyé par l'administration du nouveau département qui a vite appris à se faire respecter. Ils sont les garants du rejet du passé national devenu le principe de la Révolution. A charge d'ériger des bornes pour garantir les droits de tous.

ARCHIVISTE Bienvenue M. l'agent du Département. J'ai été désigné pour répondre à vos questions et les consigner comme il se doit. J'ai ici quelques chiffres qui je l'espère seront suffisants.

AGENT *le regardant de haut* Verrais-je votre maire incessamment ?

ARCHIVISTE Oui, sans nul doute, notre Maire n'est pas encore aux cieux.

AGENT Encore heureux ! Le département pour pleinement assurer le bien-être des citoyens dans l'ordre nouveau qui se dessine, a besoin d'en savoir plus sur toutes les communautés qui le composent. *dit à la va vite*

Vos réponses à la commission intermédiaire en 1788, étaient partielles et surtout imprécises. *Insiste sur ce mot* En cette année 1790, pouvons-nous aborder quelques points complémentaires.

ARCHIVISTE Avec plaisir.

AGENT Quelle est la population effective ?

ARCHIVISTE 2056 âmes.

AGENT En 1788, vous parliez de 2000 feux ! Je vois que vous avez progressé dans votre manière de décompter. Il y a du mieux. Ne mélangeons pas humain et impôt même si celui-ci est on ne peut plus important.

Parmi ces âmes, combien sont celles des citoyens actifs.

ARCHIVISTE 397 ont les finances pour être les interlocuteurs privilégiés de la Nation.

AGENT *agacé* Privilégiés ! Comme vous y allez. Ce sont des citoyens comme vous et moi. Pour l'heure, la Nation et son Roi doivent bien pouvoir compter sur quelques-uns pour gouverner efficacement.

ARCHIVISTE Je vous le concède.

AGENT Vous m'avez l'air d'être un fort en thème, non ?

Quel est le montant des tailles et impositions ordinaires.

ARCHIVISTE 4497 livres.

AGENT Quel est celui de la capitation ?

ARCHIVISTE 3773 livres 15 sols.

AGENT Quels sont les revenus patrimoniaux ?

ARCHIVISTE Une rente annuelle de 504 livres sur le chapitre de l'Église cathédrale, payable en deux semestres suivant la transaction du 10 mai 1749.

AGENT C'est tout. Dites-moi, heureusement que vous êtes siège épiscopal et que votre évêque est entouré de quelques chanoines.

Quelles sont les charges locales ?  
Allons dépêchons ! Il vous faut être plus fort en écriture. *narquois*

ARCHIVISTE Mais c'est que j'écris les questions en même temps que vos remarques.  
Les charges varient selon les besoins. Elles se portent année commune à environ 3000 livres, même souvent, elles se sont élevées plus haut.

AGENT Oui, pas de larmoiement inutile.  
Vieillards hors d'état de travailler ?  
Infirmes ?  
Enfants de pauvres au-dessous de 14 ans ou hors d'état de gagner leur vie ?  
Total des individus qui ont besoin d'assistance ?

ARCHIVISTE Alors, dans l'ordre : 13, 37, 113, ce qui fait 163 au total.

AGENT Nombre de malades, année commune ?  
Montant des fonds de charité ?

ARCHIVISTE 80 malades. Il existe une œuvre de charité régie par deux dames de la ville qui font le service à tour de rôle. Leurs revenus se portent à environ 800 livres.  
Nous avons un seul hôpital dont les revenus se portent à environ 1600 livres, mais souvent mal placés et les débiteurs se font souvent attendre.

AGENT Nombre de mendiant vagabond ?

ARCHIVISTE Aucun, grâce aux secours des citoyens aisés et même de ceux qui ne le sont pas. Cela arrête tout esprit de vagabondage. Au contraire, les mendiants des villages voisins viennent puiser leur secours en notre ville !

AGENT Comment y remédier ? Proposez.

ARCHIVISTE Nous n'avons pas de fabrique et de filature pour occuper les enfants des deux sexes et surtout ceux des pauvres qui manquent d'occupation. Élevés dans la fainéantise et le libertinage, ils aggravent la misère de leurs familles, deviennent les ravageurs nés des campagnes, détruisent en hiver les bois des particuliers et les arbres les plus précieux des propriétaires et dans les autres saisons de l'année, les jardins et tous les fruits quelconques sont l'objet de leurs pillages.  
L'établissement d'une fabrique de draperie ou d'une filature de coton remédierait à tous ces maux incalculables, répandrait l'aisance dans la classe indigente du peuple, assurerait aux riches, la jouissance de leurs possessions et la sûreté de leurs personnes, améliorerait les mœurs et contribuerait enfin à réparer les pertes réelles et de tout genre qu'essuie la ville.

AGENT Ouf ! Voilà une leçon bien apprise. D'autres avaient déjà dû vous trouver fort en thème et y ont mis un cadre.  
Allez, M. l'archiviste, passons aux choses sérieuses, menez-moi à vos responsables.

### SCÈNE 3 – L'OFFICIER MUNICIPAL ET LE PEUPLE / la visite

N1 Voilà qui est expédié. L'archiviste est occupé, voilà un autre officier municipal et le peuple autour,  
Tout ce monde ! L'évènement est d'importance. L'élection d'un maire par les citoyens dits actifs en ce dimanche 31 janvier 1790, mérite une certaine solennité.  
Les autres, les passifs ne font donc rien de leurs 10 doigts ?  
Si bien sûr, mais il ne paie pas de contribution à hauteur de 3 jours de travail.  
Et à hauteur de 10 pour être éligible.

OFFICIER La journée s'achève ! L'élection a désigné un maire ! Et c'est moi qui étais chargé d'ordonner la cérémonie pour le jour de la 1<sup>ère</sup> séance du conseil général.  
Si vous aviez vu *larme à l'œil*, à neuf heures et demie du matin, tous les membres composant ce Conseil sont partis de l'hôtel de ville précédés d'un valet de ville,

PEUPLE Ah il est beau, notre valet de ville. Au moins, il aura nettoyé son uniforme. Mais tout seul, avec son tambour à la peau détendue, gare aux oreilles ! La musique n'est pas le fort de la journée.

OFFICIER Le Maire et les autres officiers municipaux étant à leur rang, le procureur de la Commune marchant après, ensuite les douze notables représentants de la Commune, la marche étant fermée par un détachement de vingt-cinq grenadiers, et de vingt-cinq fusiliers de la Garde nationale de cette ville. Le départ et l'entrée dans l'église ont été annoncés par le son des cloches à volée.

PEUPLE Heureusement, il y a les cloches, ça donne du volume et c'est bien d'en profiter tant qu'on les a, mais comme rythme militaire pour nos gardes, ça fait bizarre.

OFFICIER Tous ont adressé leurs prières à l'éternel, leurs actions de grâces sur le concert presque unanime qui a déterminé les élections, et leurs très humbles supplications pour le succès de la nouvelle administration, qui intéresse autant la religion que l'État.

PEUPLE Presque unanime, c'est vrai. Pourvu que ça dure. Il y en a une paire là-dedans ni très catholique, ni même très croyant, qui sait, alors la religion.... Mais bon ça légitime encore plus *mouvement de la main*.

OFFICIER Ils sont revenus dans le même ordre au bruit des boîtes et le détachement les a laissés à la porte de l'hôtel de ville.

PEUPLE Ah très bien, les boîtes, ça donnait un air de fête. Et un bon coup de fusil des gardes aurait été le clou.  
Mais bon, ils ne sont pas très bien entraînés. Il aurait pu y avoir blessure. La 1<sup>ère</sup> séance du conseil en aurait été perturbée.  
Allez, ce n'est pas tout ça. Parader, bomber le torse, faire acte de contrition, nous saluer, c'est bien, mais maintenant au travail !

#### **SCÈNE 4 – LE MAIRE *JF Payan*, LE PRÉSIDENT *F Payan*, LE NOBLE *Ej de Castellane*, L'OFFICIER MUNICIPAL ET LE PEUPLE / une fête anniversaire**

N1 Les choses sérieuses commencent, regardez ce beau monde, le maire et le président du Département. Et M.de Castellane, le Noble ! Leurs présences communes laissent présager une annonce importante.  
Notre officier municipal, celui qui est préposé aux grandes manifestations est de retour aussi et avec lui son cortège populaire qui ne s'y trompe pas non plus.  
Tous les événements récents qui ont bouleversé le pays méritent commémoration, le 14 juillet 1789 à fortiori, bien que sanglant avant d'être érigé en symbole.  
Cette Bastille aura connu une belle fin en somme. Détruite pierre par pierre, certes, mais tout le monde se souviendra d'elle.  
Et puis c'est l'occasion de faire la fête, de souder les liens.  
Oui, il sera bien temps de faire le tri parmi tous les souvenirs au cas où l'enthousiasme faiblisse.

MAIRE Mes amis, je vous remercie. Cela fait chaud au cœur de nous voir réunis pour préparer de concert le 1<sup>er</sup> anniversaire de ce 14 juillet 1789, jour à jamais mémorable où la France a reconquis sa liberté.

PRÉSIDENT Oui dans une semaine le 14 juillet, nous prêterons à l'heure précise de midi, le serment fédératif, ensuite de la proclamation du Roi sur le décret de l'Assemblée nationale du 21 mars et conformément à l'invitation de la commune de Paris.

OFFICIER Oui et tous prêteront sans exception !

PEUPLE Prêter, prêter, ils vont bien. C'est qu'il faut avoir du bien pour ça. On ne prête qu'aux riches mais là je dis non. Le Noble est avec nous, certes, mais de là à lui prêter !

NOBLE Pourtant, vous pourriez aider. Vous savez que je suis commandant de la garde nationale. Vous croyez que je ne dois pas y mettre de ma poche. D'ailleurs, si on m'a nommé, c'est bien un peu pour ça.

MAIRE Mon cher voisin, tout le prestige est pour vous, mais nous étudierons la question, votre problème n'est pas sans fondement. Pour l'heure, il nous faut un détachement de vos hommes pour ouvrir la marche.

PRÉSIDENT Il nous faut aller aux quatre principales places de la ville pour y faire la proclamation de la fête par la lecture publique.

PEUPLE Ils se complètent bien tous les deux. Ils se répètent bien un peu mais ils sont main dans la main à notre service, c'est sûr.  
Et puis, on aime bien écouter raconter de jolis contes. Ça berce.

OFFICIER Taisez-vous, il faut bien aller pour que tous soient informés sans exception.

MAIRE Nous sommes persuadés de remplir le vœu public en donnant à cette auguste cérémonie tout l'intérêt dont elle est susceptible et en la marquant du sceau de la plus grande majesté et solennité.

PRÉSIDENT Qu'une noble simplicité, que la bienfaisance envers la classe indigente manifestée avec autant de ménagement que d'intérêt, que l'ordre, la décence, l'égalité, l'union, l'union surtout doivent être les bases de la fête.

NOBLE Ils en font un peu trop à mon goût. Unis certainement, égaux ? Supprimer la noblesse comme il a été fait, il y a un mois n'y suffira pas. Ils veulent même faire lire par le curé à la messe, les délibérations et ordonnances de police qui ont été prises. N'y a-t-il pas là un peu de mélange des genres ?

PEUPLE J'ai comme eu l'impression qu'il tiquait le Noble, pas vous ?

MAIRE/PRÉS Répétons avant d'annoncer, Officier redites nous ce qui est prévu ce mercredi 14.

OFFICIER Les artisans, journaliers et tous ceux qui vivent du produit de leur journée, percevront la veille au soir une rétribution en forme d'indemnité à raison de leurs journées du lendemain. Elle ne pourra excéder pour chacun la somme de 20 sous.

PEUPLE Ah ça c'est bien, mais pour les familles nombreuses et dans le besoin ?

MAIRE Il sera fait l'augmentation que les officiers municipaux jugeront convenable.

PRÉSIDENT Que ceux concernés se signalent déjà.  
Et moi, sur mes terres, je n'aurais plus personne. Qui me remboursera le manque à gagner ?

PEUPLE Pas de danger, nous allons signaler de se signaler.

OFFICIER Bon, je reprends. À dix heures précises du matin, une messe solennelle dans l'église cathédrale et paroissiale à laquelle le conseil général de la commune assistera en corps ainsi que la Garde nationale, sera célébrée.

PEUPLE Au fait, où il est le curé ?

MAIRE C'est vrai, où est le curé ?

PRÉSIDENT Il doit être en train de relire la constitution civile du clergé qui doit être voté le 12, deux jours avant notre fête.

NOBLE Il doit en faire une tête !

OFFICIER Tous de concert, se rendront ensuite sur l'esplanade au nord de la ville près les remparts.

MAIRE Où en est l'autel de la patrie, est-il fini de construire ?

OFFICIER Oui, mais nous avons un peu de mal avec le gazon dont il est fait. Il fait si sec.

PRÉSIDENT Tant mieux, aucun brin ne sera tenté de dépasser.

PEUPLE Oui mais s'il est jaune le gazon, ça va faire tache.

OFFICIER Le serment civique y sera prêté, le pacte fédératif y sera juré par toute la commune assemblée au bruit des boîtes et des décharges de mousqueterie.

PEUPLE Depuis janvier, c'est vrai qu'ils se sont entraînés à tirer autrement que dans le pied. On l'aura entendu.

NOBLE Et vous constaterez que je n'ai pas rechigné à la dépense.

MAIRE Mon cher voisin, nous savons.

PRÉSIDENT Nous savons combien vous donnez le change.

OFFICIER Bon ce n'est pas fini. Le conseil de la commune, la garde nationale et autres habitants chanteront un Te deum solennel à 7 heures du soir à l'église.

PEUPLE Les autres, tous les autres ? Parce que moi. Peut-être que la garde s'est aussi entraînée à ça ?

NOBLE Messe, autel de la patrie, te deum. Toujours ces mélanges. Je n'aime guère.

MAIRE/PRÉS *manifestement contents d'eux* Et ce n'est pas fini !

OFFICIER Après le chant, nous nous rendrons toujours dans le même ordre au nord de la ville à l'emplacement choisi pour y allumer un grand feu de joie. Et le soir la ville sera tout illuminée.

PEUPLE Un feu de joie avec cette chaleur, ça va faire soif.

## SCÈNE 5 – LA FOIRE ET LE GRENIER / fixer la foire

N1 Les feux de joie c'est bien mais ça ne nourrit pas son homme. Sans commerce, point de salut, voici Madame la Foire en ce 1er août 1790.  
Cette grande dame à n'en pas douter est fort âgée et pour l'équilibre ! *titube un peu, les bras écartés*

Et là à son côté qui avons-nous ?  
C'est le sieur Grenier, le Grenier communal, devrais-je dire, point tout jeune non plus. Ils font partie de ces gens auxquels les chambardements ne peuvent plus faire peur.

*Deux vieillards, la Foire est une grande dame sur le retour et le Grenier est un paysan marchand vouté*

FOIRE Bonsoir mon ami, la récolte a-t-elle été bonne ?

GRENIER Cette année heureusement oui, j'ai quelque-chose à me mettre dans le ventre. Parce que les trois années passées, ceinture. Vous savez bien que c'est en grande partie pour ça que les esprits se sont autant échauffés. Point de récolte = famine et de chercher le responsable.

FOIRE On vous respecte à nouveau, tant mieux. Nous le méritons bien, nous qui avons vécu.

GRENIER Je ne vous le fais pas dire, mais cela dépend beaucoup de vous.  
Ils ont ressorti les vieilles lettres patentes données en 1524, à l'époque par la Reine mère régente du royaume, scellées du sceau en cire verte, et enregistrées tant au Parlement qu'à la Chambre des Comptes du Dauphiné.

FOIRE J'ai dû pour fêter cela beaucoup m'épousseter. Tombée dans l'oubli comme je l'étais, la couche était épaisse.  
Ils comptent sur moi chaque 1er février, 1er mai, 1er août, 14 septembre, 18 octobre et 6 décembre pour rétablir les foires autorisées en 1524.

GRENIER Sans oublier chaque semaine, le marché du vendredi.

FOIRE Oui, j'en ai la tête qui tourne. Je ne sais quelle mouche les pique !

GRENIER Dame, vous n'avez pas la bosse du commerce. Tout n'est pas qu'apparence. Plus il est des moments pour échanger nos produits, plus le peuple sera content et plus je me remplis. De fait, on me tiendra aux petits soins pour ne plus branler et menacer de m'effondrer et avoir des murs bien ravalés.

FOIRE Je comprends mon ami. J'ai moi aussi besoin d'un bon ravalement. Mais vous savez comment cela fonctionnait, il y a peu encore. Mon rôle était juste la contrepartie d'un titre avant tout honorifique, tombé en désuétude si l'on excepte celles du 1er mai et du 18 octobre.  
D'ailleurs croyez-vous que cela marchera. Je n'y connais pas grand-chose mais pour bien vendre, il faut produire suffisamment et il faut intéresser les populations voisines.

GRENIER Vous êtes peu informée.  
D'abord notre seigneur-évêque n'en a plus pour longtemps. Cela poussera les concitoyens à se livrer plus particulièrement au commerce et à l'agriculture.  
Ensuite, nous espérons la réparation des chemins menant aux villages et aux villes voisines et la formation d'une grande route pour le haut-Dauphiné et l'Italie.

FOIRE Je vous trouve bien ingrat. N'êtes-vous pas au seigneur-évêque pour l'heure ?

GRENIER Et alors, il faut regarder de l'avant. Vous-même, ne le souhaitez-vous pas ?

FOIRE Si fait mais je me méfie des grands moulinets que l'on peut faire avec les bras.  
Aussi, je reste bien plus coi que vous. A trop faire la foire pour rien, avec mon grand âge je branlerais fort et pourrais m'effondrer derechef.

GRENIER Madame, mon sort est aussi entre vos mains. Vous avez raison. Je dois résister à la frénésie qui nous gagne. Votre hauteur de vue m'impressionne au plus haut point.  
Je m'en vais vous soutenir dans ce qui semble être une épreuve. *Elle manque s'effondrer, il la réceptionne dans sa chute*  
En attendant le ravalement, un petit remontant ne serait pas de trop.

## **SCÈNE 6 – LE PEUPLE ET L'ASSEMBLÉE COMMUNALE / cette place honorable**

N1 Écoutez l'Assemblée nationale a besoin d'une assise territoriale et il faut bien que les députés soient élus par quelqu'un, ainsi a-t-on sacrifié les anciennes provinces pour créer des départements.  
36 membres composent chacun d'eux, nommés par les seuls citoyens actifs, ceux qui payent un impôt supérieur à 10 journées de travail, cette fois.  
Les enchères montent. Qu'en pense le reste de la population ?  
C'est un début. Sans quoi ce serait l'anarchie. Voyez comment la Grande peur a bouleversé nos campagnes, il y a un an et comment l'alarme est encore dans tous les esprits.  
Mieux vaut prévenir pour ne pas avoir à guérir. Voilà d'ailleurs le nouveau président du département en ce 12 août 1790.

*Une porte factice sépare le peuple de l'assemblée*

- PEUPLE Ce n'est pas bien d'écouter aux portes, mais qu'est-ce qu'ils ont à vociférer. Notre 1er maire est déjà élu. Ils font encore la fête ?
- ASSEMBLÉE Mais non stupides, réjouissez-vous avec nous, le père de notre maire, vient d'être nommé à la présidence du nouveau département.  
Vous rendez-vous compte ! Le conseil de la commune ne peut que se féliciter d'avoir vu prendre dans son sein, le chef de cette nouvelle administration.
- PEUPLE Le père et la mère de qui ? Quels seins ? Il n'y siège aucune femme, ça se saurait !
- ASSEMBLÉE Mes amis, laissons-les à leur ignorance ! Acclamons le président. Quel dommage que son fils n'ait pu être présent.
- PEUPLE Ouh mais c'est que le ton devient condescendant ! On nous tient à l'écart des festivités et pour cause. Le fils, le père, ça ressemblerait pas un peu à un coup dynastique !
- ASSEMBLÉE Mais non braves gens que vous êtes au fond *ils se retournent brusquement, la parole s'adoucit*, ce n'est que justice rendue au talent et au patriotisme de cet homme. Cette place honorable récompense un humble parmi les humbles.
- PEUPLE Oui, oui, pas si humble que ça. Rappelez-vous, à une époque, il avait bien ajouté à son nom un « de ». C'est quand ils ont déménagé dans la maison de l'autre aristocrate, parti avec armes et bagages dans sa campagne. Et on n'a pas pour autant entendu le son du canon depuis.
- ASSEMBLÉE Vous ne comprenez donc rien. Du talent, tout le monde n'en a pas. Et du patriotisme ?  
Vous voulez qu'on vérifie le vôtre ?
- PEUPLE Oh si on peut plus rigoler ! Bravo, vive le nouveau président !

**SCÈNE 7 – JACQUES CHEYSSON ET LE PRÊTRE SECRÉTAIRE / la maison épiscopale**

- N1 Père et fils sont plutôt zélés en matière d'application des décrets de l'Assemblée nationale mais bon attendre le 19 novembre 1790 pour s'intéresser vraiment aux biens de l'évêque ! Alors que les biens du clergé sont mis en vente depuis le 14 mai. Enfin, voilà le père Cheysson et le prêtre secrétaire de monseigneur.  
Jacques Cheysson père voulais-je dire, lequel a donc un fils.
- JACQUES Bonjour mon père.
- PRÊTRE Bonjour monsieur le procureur. J'en suis un autre, procureur fondé de monseigneur l'Évêque.  
C'est vous qui êtes chargé de la triste besogne.
- JACQUES Surveillez vos paroles. Nous ne faisons que répondre aux décisions nationales pour le bien-être de nos concitoyens. Il nous faut bien éponger la dette que l'ancien système nous laisse en héritage.
- PRÊTRE Oui, oui, allez !
- JACQUES Donc, je suis là pour procéder à l'estimation et à la liquidation de la maison épiscopale avec terrain autour d'icelle, remises, écuries, cours, fontaine et jardins en dépendant.
- PRÊTRE Avant de promener, je vous précise que la fontaine a été acquise et aménagée par monseigneur à titre privé. Nous n'avons donc pas à en tenir compte.
- JACQUES J'entends. Procédons.  
Au rez de chaussée, pour partie dans la terre et pour partie hors de la terre : avant cave dans laquelle est un lavoir, grande cave vinaire en moellons maçonnés...un commun pour les domestiques, une cuisine, une souillarde, un garde-manger, une salle, une pièce où est le four à cuire le pain, un bucher, deux pièces où l'on tient le charbon.
- PRÊTRE Rien que de très commun pour répondre à tous les besoins domestiques.
- JACQUES Au 1er. Ah voilà la terrasse où votre maître....
- PRÊTRE Où notre chef spirituel vient méditer sur la méchanceté des hommes et le peu de respect qu'ils témoignent envers leur berger.
- JACQUES Où votre maître doit avoir difficulté à rester lorsque le soleil brille fort.  
Ah, voilà le vestibule et le grand escalier avec ses rampes en fer.  
A suivre le salon à manger, un cabinet servant d'office, deux grandes salles et une grande porte communiquant dans une tour ronde où est la chapelle.

PRÊTRE Oui la tour nous rappelle que ce palais pour partie, témoigne de l'ancienneté de l'épiscopat et des premiers aménagements que fit en ce lieu, un de nos plus saints évêques.

JACQUES Oui, la gloire est néanmoins passée et tout ceci me paraît trop grand pour l'occupant actuel dans son grand âge. Ce n'est pas lui qui aurait pu faire réparer charpentes et tuiles en mauvais état. Les six chambres au second n'ont pas dû souvent être occupées.

PRÊTRE La modestie n'exclut pas le dévouement persistant dont fait preuve malgré son âge et la maladie, monseigneur.

JACQUES Sortons et voyons l'esplanade au midi de la terrasse. Ah voilà le bassin qui reçoit les eaux de la fontaine venant de la montagne. Et avec des robinets !?

PRÊTRE Un pour alimenter la cuisine et un pour l'écurie des chevaux.  
Le reflux va dans un petit bassin au milieu du jardin en parterre et le reflux de celui-ci dans trois autres petits qui sont dans le grand jardin potager avec des arbres fruitiers variés.

JACQUES Vous me devancez, vous avez dû avoir votre part dans ce que vous vantiez fait à titre privé.

PRÊTRE Exactement. *En se rengorgeant*

JACQUES Voilà de quoi agrémenter cette vieille demeure.  
Et plus au midi encore, trois remises dont une avec un grenier à foin, l'écurie dont nous parlions, une basse-cour dont une pièce pour la volaille.  
Dites-moi mais j'y vois quelques beaux chapons.

PRÊTRE Ils permettent de régaler dignement les hôtes que nous pouvons avoir.

JACQUES Il faut tenir son rang.

PRÊTRE Essentiel en tant que représentant de notre sainte mère l'église dans la société des hommes auxquels il faut trop souvent rappeler combien la piété est nécessaire et l'orgueil un bien grand péché qui aveugle surtout ceux nantis d'une parcelle de pouvoir terrestre.

JACQUES *N'écoutait pas, était déjà dans l'évaluation* Toutes ces pérégrinations et appréciations, m'ont déterminé à estimer le tout, la fontaine comprise à la somme de 22 500 livres et sans la fontaine à 14 500 livres.

PRÊTRE 14 500 livres donc.

JACQUES Oui, 8 000 livres pour la fontaine en y comptant les travaux pour amener l'eau de la montagne. C'est une belle œuvre pour le collectif que vous avez fait là.

PRÊTRE Mais !

JACQUES Mais quoi, qu'en ferez-vous de votre fontaine sans la maison et ses jardins ? La vendre à quel profit. L'évêque est bien âgé, vous l'avez dit vous-même, sa famille ? Sa générosité n'en sera que plus grande. Mais je ne suis pas là pour marchander la peau de l'ours. La loi est la loi, d'autres décideront.

PRÊTRE Monseigneur est généreux. Il n'a rien à prouver. *Énergie du désespoir, frustration*

## SCÈNE 8 – MARIE CHAIX, EJ DE CASTELLANE ET LA GEÔLIÈRE / par forme de correction

N1 Les bravos ont à peine cessé qu'en ce 20 juin 1791, la sédition est à l'honneur.  
Les exemples les plus significatifs sont du côté de la Vendée et de Lyon.  
C'est ce qui enhardirait certains jusqu'à s'opposer au nouvel ordre ?  
L'image du pauvre évêque du lieu, décédé en mars, que l'on dit mort de chagrin, a pu justement en chagriner certains. Voilà Marie Chaix, femme Chabas, M. de Castellane qui commande la garde nationale et la Geôlière qui vont s'en expliquer.

MARIE Tout simplement, rien ne nous plait dans ce qui se passe et ceux qui nous dirigent et leurs agents et vos gardes, monsieur, ne méritent rien d'autre que la mort.

EJ Comme vous y allez, la peine qui vous était infligée par forme de correction, était pourtant bien légère : 24h dans nos prisons. Y avait-il lieu de vous cacher ainsi derrière votre lit afin d'échapper à une si faible condamnation.

MARIE La lourdeur de la peine n'a rien à y voir. C'est le principe qui compte. J'ai le droit de dire ce que j'ai à dire. Et je ne suis pas si bête, en résistant à vos gardes, j'ai ainsi pu amener mes amis.

EJ Vos amies surtout, vous voulez dire. Il y avait là avant tout des femmes pour s'opposer à ce qu'on vous emmène, lesquelles par leurs cris, ont augmenté l'attroupement, ont tenté de vous arracher des mains de la Garde, se sont répandus en propos d'insurrection contre la Municipalité.

MARIE Et alors, on se défend comme on peut.

EJ Ce qui a suivi devant la prison était d'un autre tonneau. Des hommes cette fois armés d'une massue ont frappé la porte de la prison à grands coups pour vous faire sortir, créant un nouveau tumulte. Imaginez la situation de notre geôlière.

GEÔLIÈRE Je dois dire que je n'en menais pas large. Si vos gardes en plus grand nombre n'étaient pas intervenus, qui sait ce qu'il serait advenu de moi !?

MARIE Mais rien, idiot, tu n'es qu'un instrument. De toute façon, tu n'aurais guère résisté.

EJ Si fait, pourquoi d'ailleurs, lorsque la troupe dûment réquisitionnée, à la suite des officiers municipaux, est entrée, le calme revenu, étiez-vous dans la chambre de la geôlière et qu'il a fallu vous faire entrer de force dans la vraie geôle afin que la loi soit respectée.

MARIE La loi, la loi, vous n'avez que ce mot à la bouche. La réalité est autre. Nous sommes faites de chair et d'os et de sentiments, qu'y peut la loi.

GEÔLIÈRE Oui c'est vrai, Marie je la connais bien. Pour 24 h je n'allais pas la mettre aux fers.

EJ Sans aller jusque-là, vous auriez dû y mettre les formes. D'ailleurs en retour, un séditieux vous a frappé, je crois, qui ?

GEÔLIÈRE Parmi les amies de Marie, une m'a grièvement maltraité, me frappant au sein en essayant de m'arracher les clés de la prison.

MARIE Broutille ma fille, tu n'es pas en sucre que diable.

EJ La violence de vos propos qui ont conduit à votre condamnation, était bien porteuse d'une violence bien plus grande. 24H, n'est vraiment pas cher payé.

MARIE Mais au fait, commandant, on ne vous a point vu sur les lieux. Vous, noble en plus, certes plus depuis décembre de l'année dernière, vous n'aimez guère l'agitation qui trouble l'ordre établi. On vous a sonné, vous avez envoyé vos hommes et vous êtes resté chez vous.

EJ J'avais à faire sur mes terres.

MARIE Vraiment, vos biens suscitent un empressement digne d'éloges alors que vous regardez d'un peu loin vos concitoyens s'agiter. Seriez-vous aussi un tantinet agacé par la tournure des événements. Des biens j'en ai aussi savez-vous. J'entends bien les préserver. Chacun pour soi donc.

EJ J'ai accompli mon devoir et je suis là à vous admonester.

MARIE Merci monsieur et prenez-en de la graine pour le jour où vous serez à ma place. Et votre fils, ne serait-il pas déjà parti du côté de Coblenz, le foyer des émigrés ?

GEÔLIÈRE Ne l'écoutez pas monsieur. Je vous dis, je la connais bien. Elle aime provoquer, c'est plus fort qu'elle.

### **SCÈNE 9 – LE PRÊTRE *Dumas*, LA FILLE BRÉMOND, LES PORTEUSES DU CERCUEIL ET MARIE CHAUVET / des cris, des huées**

N1 Cette prison en verra d'autres, pas plus tard que le 17 octobre 1791.  
En voilà les protagonistes, le curé Dumas, la fille Brémond, les porteuses de son cercueil et un témoin.  
Eh oui, une ressuscitée ! On voit à quel point, nous sommes dans un ordre nouveau.  
Rassurez-vous, le chamboulement ne va pas jusque-là, c'est juste pour les besoins de la vérité, elle retournera ensuite à sa vie post-mortem.

PRÊTRE Ce qui s'est passé est inconcevable. Juste quand le cortège avec votre cercueil est arrivé à l'entrée du chœur, ces jeunes femmes qui vous portaient et dont je ne connais pas le nom, ont élevé des cris et des huées indécentes et à voix si haute que les citoyens ont été interrompus ainsi que moi en pleine prière.

FILLE BRÉMOND Oui, j'ai entendu cela, je me suis dit tiens, il y a loin, d'avoir eu un enterrement aussi gai. Y suis-je pour quelque chose ? Ou cela me dépasse-t-il.

PORTEUSES Oh sûrement, vous n'étiez pas bien haute dans votre boîte.

MARIE Je vous connais toutes, vous n'êtes que des filles de peu. Rire ainsi, rire de nous en fait. C'est bien l'époque qui permet ces choses. L'église n'est plus respectée et on sait pourquoi !

PRÊTRE Ma fille, ne blasphémez pas !

MARIE Mais de quoi parlez-vous ? Je ne savais pas qu'il existait des Blasphèmes publics ? Je comprends mieux pourquoi notre curé s'est soi-disant fait porter pâle et vous aurait demandé de le remplacer. Nos écervelées ne l'étaient peut-être pas tant ?

PORTEUSES Oh si écervelées nous sommes, mais c'est vrai que notre bon curé, on l'aime bien et on a pas compris ce que venait faire ce suppôt à sa place  
 PRÊTRE Crénom, et pourquoi pas Satan en personne !  
 FILLE BRÉMOND Ah mais, je découvre, je suis un peu lente, c'est normal. Ce n'est pas mon curé, le vrai qui officiait ! Et dites-moi, ce sont les mêmes qui se sont esclaffées en me brinquebalant jusqu'au cimetière et ensuite à la fin de la cérémonie de sépulture.  
 MARIE Oui, ma pauvre dame, ce sont les mêmes et ce curé incapable de les faire taire. Mais vous n'avez pas tout entendu. Les cris et les huées ont redoublé quand ce desservant fut de retour à l'église.  
 FILLE BRÉMOND Pour ma part, j'ai beaucoup ri de la farce. J'ai bien fait car je comprends que ce n'est pas moi que l'on raillait et d'avoir été menée en terre par un autre que celui de la tradition, je m'y serais bien associée à la raillerie.  
 PRÊTRE Peut-être aurait-il dû cracher du feu pour leur faire peur ?  
 Et le cercueil aurait pris feu avant que d'être dans la fosse !  
 La plaisanterie a assez duré !  
 MARIE C'est vrai ayons un peu de compassion. Ce n'est pas simple d'être un prêtre fonctionnaire.  
 Et vous, vous repentez-vous.  
 PORTEUSES Oui d'autant que l'on nous a infligé pour la peine, 48 heures de prison. Ca fait peine, car nous y avons mis beaucoup de cœur. le cercueil nous a paru si léger. Rire vous donne des ailes.  
 FILLE BRÉMOND J'aurais bien aimé en avoir aussi, je serais monté plus vite au ciel.  
 PRÊTRE Mais cessez ce galimatias, où sont nos ouailles d'antan !?  
 MARIE J'aurais essayé mais en valez-vous la chandelle ?  
 PORTEUSES Dites, vous reviendrez si notre curé est empêché ? Parce que porter un cercueil, on y a pris goût et on a quelques couplets que nous n'avons pas eu le temps de vociférer.  
 PRÊTRE Arrière Satan !  
 FILLE BRÉMOND Ca devient vraiment lugubre, je m'en vais pour de bon.

## **SCÈNE 10 – LE PRÉSIDENT *Caudeiron*, L'OFFICIER MUNICIPAL/LOUEUR DE BIEN, LE FAUTEUIL DE L'ÉVÊQUE ET LE GARDE NATIONAL / plusieurs dégradations**

N1 Huit jours plus tard, le 21 novembre 1791, cette fois encore, l'ordre public en a pris un coup ! On y prend goût à discutailler, c'est humain.  
 Mais, là, il s'agit de plusieurs dégradations. On s'en est clairement pris au bien public. Vos témoins font triste mine, l'affaire est donc vraiment grave.  
 Pour en rendre compte, le sieur Caudeiron, président de la Société des Amis de la Constitution, le loueur des biens communaux, ex nationaux, le fauteuil de l'évêque, l'estropié, et un garde national.  
 PRÉSIDENT Que voulez-vous que je vous dise ? Nous n'y comprenons rien. Depuis le 13, les deux pièces où ont été constatées les dégradations étaient surveillées par des gardes nationaux pour assurer la sécurité de la boîte au scrutin. Et elles n'ont pas pu avoir lieu avant.  
 OFFICIER Revoyons d'abord les responsabilités potentielles et les faits.  
 En tant que président de la Société des Amis de la Constitution, vous êtes responsable des pièces de cet ancien évêché que l'on vous a confiées.  
 Et de ce qui s'y trouve.  
 PRÉSIDENT Responsable oui, mais pas coupable. Nous ne sommes pour rien dans la dégradation du fauteuil en bois sculpté du ci-devant évêque.  
 FAUTEUIL Dégradation, vous avez de ces mots ! On m'a coupé un pied. Je suis de guingois. Plus personne ne pourra s'asseoir sur moi. Moi qui espérais, avoir encore quelque utilité, l'évêque disparu.  
 OFFICIER Calmez-vous. Asseyez-vous. C'est dur à entendre, mais l'habit fait le moine, le fauteuil de l'évêque, c'est le fauteuil de l'évêque, vous resterez pour toujours un symbole...de l'idolâtrie, de l'asservissement passé.  
 PRÉSIDENT Vous y allez fort pour un fauteuil !  
 GARDE Je ne savais pas que je gardais un tel spécimen. On manque de tout. S'il ne doit plus servir, une bonne flambée !

FAUTEUIL Assassin !

OFFICIER Oui, vous auriez pu perdre bien plus. Mais rassurez-vous, on va quand même vous maintenir car vous rappelez aussi notre histoire tout court et celui qui de chair et d'os s'asseyait sur vous. Notre révolution est en train de s'écrire, le tri final des souvenirs n'est pas encore achevé. Notre constitution récente si elle assure la souveraineté de la Nation, maintient le Roi en tant que premier applicateur des prérogatives de la ci-devant Nation, les nôtres, quoi.

PRÉSIDENT Venez que je vous embrasse. Vive la Nation !

FAUTEUIL C'est beau l'amour !

PRÉSIDENT *se reprenant* Nous ne sommes pour rien non plus dans la disparition de six chaises garnies de paille, dans la cassure en deux d'un chandelier d'étain dont nous n'avons plus que la moitié.

FAUTEUIL Nous sommes d'autant plus blancs dans l'histoire... C'est une image.

OFFICIER Oui le blanc immaculé, ça rappelle des choses.

PRÉSIDENT Président, reprenez-vous, les mots sont tout.

PRÉSIDENT Je le sais d'autant mieux, que plusieurs inscriptions, fixées au mur par des clous, attestaient l'amour des membres du club pour la constitution et elles ont été enlevées !

FAUTEUIL Non !

GARDE *en aparté* J'ai parlé de flambée, c'est pas pour rien. C'est qu'il gèle dans ce foutu palais, tout ça pour surveiller une boîte. Heureusement il y avait du papier, on en produit, on en diffuse tous azimuts pour raconter plein de choses souvent inutiles, comme cette constitution à laquelle personne ne comprend rien et que certains nous disent d'être contre. Et les affiches, il aurait fallu pouvoir les lire. Les chaises en paille, vous avez compris, d'autant qu'il en reste bien assez. Ah le fauteuil de l'évêque, ça en a excité certains. Une partie se disait qu'il brûlerait bien aussi et ferait moins de fumée que le reste, une autre qu'il valait mieux ne pas y toucher pour pouvoir continuer à dormir tranquille.

PRÉSIDENT Le chandelier...nous avons bien bu quand même.

PRÉSIDENT Que marmonnez-vous ainsi. En auriez-vous plus à dire sur le pourquoi du comment ? Et vous *s'adresse au fauteuil*, après tout, vous étiez là, vous savez donc au moins pour votre pied.

FAUTEUIL Bien sûr, qu'ils savent les gardes, mais si je parle ! *En aparté*

OFFICIER La souffrance fut telle, que j'en ai perdu la mémoire.

OFFICIER Nous voilà bien.

PRÉSIDENT Président, reproduisez vos placards et assurez-vous que cette fois, on y touche plus.

PRÉSIDENT Nous y veillerons par nous-mêmes. D'ailleurs, maintenant que la boîte au scrutin a rejoint aujourd'hui même la maison commune, les gardes n'ont plus à rester.

OFFICIER Je vous l'accorde.

FAUTEUIL Et moi ?

OFFICIER Vous le surveillerez ? *S'adresse au président*

PRÉSIDENT S'il le faut ! *Soupir*

## SCÈNE 11 – ETIENNE CARPENTRAS, L'OFFICIER MUNICIPAL ET LA CIE DU LANGUEDOC / Jardins, parterres....

N1 Nous y revoilà ! Où ça ?  
 Au Palais épiscopal.  
 C'est un peu lassant ? C'est vrai que c'est une grande maison... Et tout le monde n'en a pas.  
 Le fauteuil n'est pas oublié mais rangé. En ce 1er décembre 1791, voilà Etienne Carpentras, le fermier en charge de l'exploitation du domaine, un officier municipal et le commandant des soldats de la compagnie du Languedoc.  
 De quel bout de gras vont-ils bien parler ?

ETIENNE Moi, M. l'officier municipal, vous en souvenez-vous, j'ai abandonné la société de mon père pour m'occuper de la prairie, des jardins, parterre et écurie du domaine ainsi que les fontaines... J'ai employé plusieurs ouvriers et fait différentes fournitures

OFFICIER Bien sûr Carpentras, vous aviez été le plus offrant et de loin : 200 livres.

ETIENNE Et ce fut une aubaine pour vous. On a souvent plus grands yeux que grand ventre et vous ne saviez pas trop quoi faire de toute cette surface qui était toute à l'abandon, ni même des eaux que l'évêque a réclamées en vain.

CIE Je dois dire que celui dont nous avons bénéficié, était excellent, digne d'une troupe d'élite.

ETIENNE/OFFICIER Bénéficié de quoi ?

CIE Mais du vin !

OFFICIER *Soupir* Il est vrai que nous sommes divisés quant au devenir de tout cela. En attendant, j'espère que par vos soins, tout cela a bien fructifié et retrouvé couleur.

ETIENNE Vous vous moquez !

M'avez-vous vu en pleine saison montrer un seul produit en provenant ?

OFFICIER Ah ! Aucun haricot, aucun chou, pas d'épinard, pas de salade, pas de petite rave, pas d'aubergine, ni poivron, ni carotte, ni... ?

CIE *Parle, comme quelqu'un qui a un peu bu* Dites, vous ne m'avez pas fait venir pour planter des choux.

ETIENNE Ni rien du tout. Les Eaux ont manqué les 5, 6, 7, 8, 9 et 10 juillet. Les fontaines réparées à dater de ce jour, il y eut un répit, puis à partir du 23, à nouveau, plus d'eau, la sécheresse étant des plus grandes. Il en a été à peu près de même en août. *Il hoquète*

CIE Ah ça je confirme le manque d'eau. Heureusement, nous avons notre réserve de vin !

ETIENNE Le vin, encore, nous avons compris capitaine de la troupe d'élite ! Et poussez-vous ! Voilà un bien grand malheur. Nos réserves ne seront pas bonifiées. Il va nous falloir aller voir du côté de l'étranger.

CIE Étranger ! Aux armes ma compagnie !

OFFICIER Mais non, aux alentours, hors nos murs, pas plus

ETIENNE Ce qui avait été planté et semé ne put profiter. Au moins 112 livres de perdu sur les deux mois, rien que pour les jardins.

Et la prairie ne put être arrosée, sans compter les soldats de votre compagnie qui n'ont cessé de la fouler au pied.

CIE La prairie, quelle prairie ?

OFFICIER Oui, euh, nous ne savions pas où les mettre, vous comprenez.

ETIENNE La prairie que vous avez gâtée. 36 livres de perdu, rien que pour elle.

Et les lapins !

OFFICIER Quels lapins ?

ETIENNE Mais la vingtaine, tant mâle que femelle que j'ai fait nicher au pourtour de la prairie.

CIE Ah c'était les vôtres ! Nous fîmes bonne chère. Merci, mes hommes en avaient bien besoin après toutes ces marches harassantes sous un soleil de plomb.

ETIENNE Vous auriez pu en laisser quelques-uns, assassin !

OFFICIER Tout doux Carpentras, le capitaine a cru bien faire.

ETIENNE Ah oui, plus de 2 000 livres perdus ! Je veux qu'on me rende raison de cette somme.

OFFICIER Vous additionnez vite. Je dois voir avec le conseil. Sinon, nous verrons avec des experts pour fixer des indemnités.

ETIENNE Et celui-là, l'aurais-je encore dans les pattes ?

CIE Plus aucuns légumes, ni fruits. Les lapins s'en sont allés. Nous allons nous mettre en ordre de marche. Je crois que c'est aussi le moment de chercher un abri couvert, c'est l'hiver !

## SCÈNE 12 - AVRIL 1792 / un évènement du temps

N1 Ah 1792 ! Savez-vous que cette cité connut les 1ers et 2 avril un évènement du temps ! Ca couvait, surtout depuis l'élection du 27 novembre 1791, une semaine après l'histoire du fauteuil de l'Évêque, souvenez-vous.

N2 Et donc, le hasard n'existe pas.

N1 Le conseil municipal sorti de l'assemblée primaire, était pour moitié composé d'aristocrates.

N2 Un pas en avant, deux pas en arrière, voilà une danse bien archaïque.

N1 Et n'oublions pas ces bons curés pour le moins partagés quant au camp à soutenir.

N2 Il y a les tenants des valeurs traditionnelles jusque-là et ceux qui ne font plus confiance au Roi et pensent déjà à la République. Bon ce n'est pas si simple. Mais ce qui compte c'est de gagner le match !

N1 Le 1er, 5 à 6 gardes nationaux l'engagent ce match comme vous dites. En permission, promenant, ils chantent l'air patriotique « ça ira » ! Ils sont attaqués par des hommes dont ils

ignorent les noms, d'autres disent par une troupe de femmes fanatiques qui se disposaient à les assommer à coup de pierre. La dispute se propageant, grossie par plusieurs rapports, des détachements de gardes nationaux des communes avoisinantes accourent pour mettre le holà et arrivent pour certains dès le 1<sup>er</sup> au soir.

N2 Quelle réactivité ! Ils étaient donc dans les starting blocks.

N1 Starting blocks ?

N2 Ils étaient prêts à en découdre très promptement, voulais-je dire. Et le bénéfice ?

N1 La capitulation fut obtenue sans coup férir. Il y eut bientôt près de 2000 gardes nationaux, venus de 22 communes ! Les portes de la ville furent brûlées et arrachées jusques aux gonds. On rompit tous les bancs de l'église, tout ce qui existait à l'église des Dominicains et aux Pénitents.

N2 Des victimes assurément ?

N1 Le rapport de force était par trop déséquilibré. Un seul coup de fusil fut mortel.

N2 Ah tout de même !

N1 Une populace étrangère s'était transportée dans la maison de M. de Castellane, aristocrate et commandant de la garde locale, souvenez-vous. L'un d'eux frappant avec la crosse de son fusil contre une porte, le coup est parti et l'homme tué sur la place, sa cervelle éclaboussant ses voisins.

N2 Merci pour le détail. Et Castellane ?

N1 Envolé avec son second Arnaud de l'Estang. Ils n'allèrent pas loin. Le 2 avril à une heure de l'après-midi, ils sont arrêtés et retenus en lieu sûr à Grignan.

N2 Et alors ?

N1 Et alors ! La potence dressée à Saint-Paul pour l'occasion, relevait plus du symbole. Celui chargé de voir clair dans cette histoire afin de rendre compte au Directoire du Département, M. Moral.

N2 Ça ne s'invente pas !

N1 Les fit libérer le 4. On ne leur reproche rien, on les prie de disparaître pour un temps. Entre temps, on avait quand même cassé deux officiers municipaux et le procureur de la commune.

Quant au maire, il est maintenu dans ses fonctions mais l'entourage municipal a changé et le serre de près.

N2 Collé serré comme certains disent. Voilà une danse plus moderne.

### SCÈNE 13 – BÉRENGER BOULANGER ET LE PROCUREUR / une journée dans la journée

N1 Même pour la vie au quotidien, censée être plus apaisée, le ton est encore raide. Les cicatrices ne sont pas toutes refermées.  
Des soucis plus pratiques, moins politique suffisent. Un simple besoin de nourriture a bien participé au déclenchement de nos évènements.  
Certes, la disette a grandement alimenté un mécontentement que d'autres tout aussi affamés mais pas pour les mêmes raisons, ont su utilisée.  
En serions-nous toujours là ?  
En cette année 1797. Voilà Jean Antoine Bérenger, boulanger de son état et rien moins que le procureur.

BÉRENGER Vous m'avez convoqué citoyen Procureur ? Mais c'est que j'ai du travail.  
PROCUREUR Quel travail ? Tu n'as ni blé ni farine chez toi. Cet exemple de négligence est très dangereux.

BÉRENGER Mais qu'y puis-je !

PROCUREUR Très punissable.

BÉRENGER Mais il me faut bien vivre. Au prix où sont blé et farine depuis la fin de la loi du maximum, si je travaille, je ne fais rien d'autre que dilapider mes quelques économies.

PROCUREUR Oui, vivre bien, quand la population est au bord de la famine. La fraternité qui doit nous animer, n'a pas l'air très vivace dans cette maison.

BÉRENGER C'est trop facile de me rendre responsable de tous nos maux. Et puis je ne le fais pas de gaieté de cœur.

PROCUREUR Tu en as de la chance, tu sais. Il y a peu, nous aurions tranché dans le vif sans attendre.

BÉRENGER Et si je ne sévis pas, qui me dit que les autres boulangers ne vont pas t'imiter ?  
PROCUREUR Je serais moins seul et vous comprendriez notre problème.

PROCUREUR Mais bougre d'animal, il nous faut du pain ! Si dans la journée, tu n'as fait aucune fournée, tu auras une amende de 10 livres. Ces messieurs du bureau municipal viendront te visiter pour vérifier.

BÉRENGER Et ne perd pas ton temps à aller voir les autres boulangers, ils seront logés à la même enseigne. Alors ?  
PROCUREUR 10 livres, vous m'étranglez !  
PROCUREUR Pas encore.  
Dépêche-toi, l'heure tourne.

#### SCÈNE 14 – HENRIETTE LAROCHE, LES CERTIFIANTS ET L'OFFICIER MUNICIPAL / certifions

N1 Il n'y a pas que les gardes nationaux à se promener par la force des choses. De qui s'agit-il ? Mais des religieuses qui pour beaucoup, revenues dans leur famille par la force des choses, vivent dans l'introspection. Et qui donc pèrègrineraient désœuvrées, faute de pouvoir rester entre les murs de leurs couvents ?  
Voici en ce 9 mars 1793 l'une d'elle, Henriette Laroche et l'officier qui entend s'assurer de sa présence. Et des témoins pour le prouver probablement.

HENRIETTE Merci messieurs d'avoir donné de votre temps pour être venus attester de ma présence en la demeure familiale depuis le 30 septembre de l'an passé

CERTIFIANTS Ce n'est rien madame la citoyenne, mais d'ailleurs pourquoi ce besoin si pressant tout à coup et pourquoi 9 témoins ?

OFFICIER C'est la loi. Vous n'êtes pas sans savoir que l'ennemi nous menace de toute part. Il nous faut être uni plus que jamais et faire que la levée en masse soit l'instrument décisif qui nous assure un avenir radieux. Pour cela, nous devons éradiquer partout la sédition intérieure, la parole de ceux qui cherchent à affaiblir la volonté de nos enrôlés.

HENRIETTE Depuis que j'ai dû quitter mon couvent lorsqu'ils ont été tous fermés en août 1792, beaucoup ont erré, désesparé. Ma chance est que je pouvais compter sur le lien indéfectible qui m'unit à ma famille. Et le chemin depuis Tarascon à ici ne fut pas trop long.

CERTIFIANTS Vous étiez au couvent Saint-Honorat. Rien à voir avec Honoré le patron des boulangers ?

HENRIETTE Non, d'ailleurs la cuisine et moi....

OFFICIER Messieurs, soyons sérieux. Je vous parle de la Patrie et vous parlez cuisine. Je vois que vos esprits ont encore des références incongrues. Il s'agit de les oublier. Cet aparté ne pourrait que mettre en doute la véracité de vos témoignages.

CERTIFIANTS Oui, témoignons. Excusez-nous ma sœur de rendre ainsi public des détails anatomiques *dit très vite pour ne pas laisser l'officier réagir* : 27 ans, taille de 5 pieds un pouce, cheveux et sourcils châains, yeux roux, nez long, bouche grande, menton rond, front grand, visage long. Nous certifions.

OFFICIER Quelle sœur ! Ah n'en rajoutez pas et que faites-vous ! On ne vous demande pas de certifier ce qui est déjà écrit et constaté par nous-même.

CERTIFIANTS Ah mais si, d'ailleurs des yeux roux !? Nous nous demandons si une nouvelle vérification ne serait pas nécessaire. C'est étonnant, quand on ne voit aucune rousseur par ailleurs sur le visage ou aux cheveux.

HENRIETTE Il n'y a là rien d'extraordinaire. Monsieur l'officier municipal avec son honnêteté pleine et entière, a observé avec beaucoup de rigueur et m'a ainsi affublé d'une singularité dont je pourrais presque rougir.

OFFICIER C'est le cas de le dire, mais il suffit.  
Messieurs, c'est de la date de début de résidence dans notre ville qu'il faut débattre. Oui ou non, la citoyenne Laroche réside chez sa famille depuis le 30 septembre de l'an dernier ?

CERTIFIANTS Nous certifions !

HENRIETTE            Merci mes amis !  
OFFICIER              Quels amis !? Je rappelle que ne peuvent certifier vos dires, que d'honorables citoyens qui ne sont ni parents, ni alliés, ni fermiers, ni domestiques, ni créanciers, ni débiteurs, ni agent de la certifiée.

CERTIFIANTS  
HENRIETTE            Nous le certifions !  
Monsieur l'officier municipal, je ne faisais qu'assaut d'amabilité pour ces braves certifiants qui n'ont fait que certifier la vérité. N'y voyez aucun signe de manigance.

OFFICIER  
HENRIETTE            *Coup de tampon* Les Certifiants, vous signerez là.  
Voilà qui est fait.  
Je retourne me cacher à vos yeux et méditer sur le sens qu'il me faut maintenant donner à ma vie.

OFFICIER              C'est ça, rendez-vous utile.  
CERTIFIANTS          Oh ! Se cacher ! Revenez nous vite !

## SCÈNE 15 – LA VOIX DE L'ASSEMBLÉE ET EJ DE CASTELLANE / sans interruption

N1                    Dans une période troublée, prouver sa bonne foi n'est jamais simple. Le doute s'instille partout, c'est un fait. l'ex bonne sœur Laroche n'avait pas de sœur. Il s'agit là d'un éminent notable au-dessus de tout soupçon... jusqu'il y a peu, un de ces représentants de la noblesse, mis à mal en avril 1792. Je vous en ai parlé.  
En ce 22 avril 1793, M. de Castellane, celui qui un temps, dirigea la troupe « nationale », et mettait à l'ombre une bien brave dame, mais qui était un peu, très sourde aux injonctions de la loi, je vous en ai aussi parlé, est devant l'assemblée des élus.

ASSEMBLÉE          Monsieur, vous étiez parmi nous comme larron en foire.  
EJ                      « Foire », le mot est bien trouvé.  
ASSEMBLÉE          « Larron », également. Votre ancien état avait bien disparu, mais vous n'aviez pas pour autant changer d'habit. L'esprit de la noblesse ne vous avait pas quitté.  
EJ                      Vous me faites là, un mauvais procès. Je fis effort pour servir le grand mouvement de toute une population et mettre ainsi à son service, mon intelligence issue d'une éducation certes privilégiée, mais aussi mon expérience d'ancien militaire.  
ASSEMBLÉE          Capitaine au régiment d'un prince du sang, voilà une carte de visite qui nous a aveuglés. Qui pouvait mieux s'occuper de nos gardes nationaux ?  
EJ                      Je ne vous le fais pas dire.  
ASSEMBLÉE          Le ver était dans le fruit. Avouez que vous jouiez double jeu. Sinon, pourquoi avoir fui lors des journées patriotiques, il y a un an.  
EJ                      Vous en avez de bonnes. Vos journées patriotiques n'étaient que l'occasion pour les plus enragés, de me désigner, moi et quelques autres à la vindicte populaire. Si je n'avais pas fui, j'étais un homme mort. Ma fuite fit d'ailleurs long feu.  
ASSEMBLÉE          Eh oui, on vous a promptement rattrapé.  
Et vous prêtez là à certains, vos quasi-voisins peut-être, appelés depuis à de grandes responsabilités nationales, l'idée d'un complot vous visant personnellement. Vous vous donnez bien de l'importance.  
EJ                      Non pas, regardez-moi bien : taille de 5 pieds, 3 pouces. Ça n'est pas très grand je vous l'accorde, cheveux gris, sourcils et yeux noirs, nez bien fait. Excusez cette prétention, bouche moyenne, menton rond, front moyen également, visage ovale. C'est moi, mais ce n'est qu'un reflet que l'on visait.  
Et la bonne intelligence entre voisins vole en éclat.  
ASSEMBLÉE          A juste raison, vous êtes le reflet de ce qui est révolu et l'on ne pouvait laisser nos jeunes gardes sous votre coupe.  
EJ                      Pas de problème à vrai dire. J'ai aussi 72 ans. Trop d'exercice me devient pénible. J'insiste, je suis bien moi. Si je suis là avec 8 témoins...citoyens ici présents, qui ne sont ni parents, ni alliés, ni fermiers, ni domestiques, enfin vous connaissez la chanson, c'est pour certifier que depuis le 1er mai de 1792, immédiatement après les fameuses journées dont vous parliez, j'ai résidé sans interruption dans ma demeure dans notre cité.  
ASSEMBLÉE          Oui, et alors. Vous croyez que cela vous excuse de quoi que ce soit comme du fait que votre fils s'est exilé et a rejoint les ennemis de la patrie.

EJ Vous me prêtez encore bien des manigances. Je ne fais là qu'amende honorable. Je me tiens à votre disposition.

ASSEMBLÉE Il suffit. De toute façon, vous pensez bien que vous n'êtes pas sans être surveillé. Nous savons bien que vous êtes en votre hôtel et que s'il vous prenait de battre à nouveau la campagne, nous ne serions pas long à vous mettre la main au col.

EJ Mon échine en frissonne.

ASSEMBLÉE Vous pensez à ce nouvel instrument de la justice pour les condamnés à mort.

EJ Oui, cette machine qui a remplacé la main du bourreau, cette mécanique bien huilée qui vous enlève la tête avant même que vous n'envisagiez cette funeste perte.

ASSEMBLÉE Et qui est utilisé pour tous sans distinction de rang ni de classe.

EJ Je ne vois pas d'inconvénient à cela.

ASSEMBLÉE Rassurez-vous. Pour l'heure *coup de tampon « guillotine »*, le certificat est validé. Dormez chez vous sur vos deux oreilles. Il sera bien temps de s'intéresser à vos biens plutôt qu'à votre chef.

## SCÈNE 16 – LE MAÇON ET LE PEUPLE / fontaine d'Esplan

N1 En parlant de bien, ça y est, en cette année 1793, les eaux des sources de l'évêque passent définitivement en d'autres mains. Elle vont être détournées sur la place au-devant du logis de M.Girard. La population n'aura plus besoin d'aller puiser comme la coutume l'y autorisait. Voilà que s'attroupe la population conviée à l'énoncé du projet par le maçon qui en est chargé. Cette nouveauté ne doit pas déplaire à ce monsieur Girard. Je crois même qu'il y a consenti quelques frais, d'autant que cela a pu contribuer à faire un peu oublier ses fils émigrés.

MAÇON Messieurs et Mesdames, bien le bonjour ! Voilà, la municipalité m'a demandé à l'occasion de son changement de nom en la bien nommée : Paul les Fontaines, ce qui se justifie par l'abondance en eau que vous pourrez tirer des nouvelles fontaines publiques.

PEUPLE *Le coupe* Oui, au fait citoyen, c'est que pour l'heure tes fontaines ne sont pas construites et elle ne coule pas ton eau. On a soif de ton abondance.

MAÇON Mais attendez d'abord que je vous fasse part de mes travaux tels que définis dans les règles de l'art !

PEUPLE Allez, on t'écoute citoyen. C'est pas tous les jours qu'on a rendez-vous avec l'Histoire.

MAÇON Merci...Vous me faites perdre le fil avec vos jérémiades !

PEUPLE Tant que ce n'est que le fil !

MAÇON *Bougon* Donc ! La maçonnerie de notre fontaine d'Esplan dans les fondations aura 5 pieds en carrés et 3 pieds 4 pouces de profondeur. Elle sera bâtie en pierre grise et bon mortier de chaux forte soit de Malataverne, soit du Teil. La pierre de taille viendra des carrières de Baume ou de Bois Batard. Elle sera taillée sans écornure ni arrachement, posée en carreaux et boutisses.

PEUPLE Bêtises, qu'il a dites ?

MAÇON Il n'y aura qu'un tuyau ou robinet qui fera environ 10 lignes de diamètre.

PEUPLE Un seul robinet ! Tant qu'à faire dans la nouveauté, deux auraient été les bienvenus.

MAÇON L'eau tombera dans une auge servant jadis dans le grand jardin du ci-devant évêché et au-dessus, il y sera placé deux barres de fer plates de 6 à 7 lignes d'épaisseur et environ....

PEUPLE Quoi ! L'auge qui servait jadis dans le jardin du ci-devant évêché, mais on se moque de nous. Nous voulons une vraie fontaine et pas faire les choses à moitié comme pour notre nouveau nom de baptême : Paul les Fontaines !

MAÇON Pourquoi garder Paul, c'était bien un saint dont la nouvelle religion ne veut plus. Mais qu'est-ce que j'y peux moi. Paul n'est pas de mes amis ni de ma famille. Et puis l'auge est solide. Ce serait dommage de ne pas en faire profiter tout le monde.

PEUPLE Et qui nous dit qu'elle ne servait pas aussi aux cochons ! Peut-être en étais-tu ?

MAÇON Bon fini de rire, moi, on ne m'a guère donné pour embellir. J'ai fait mon devis pour conduire les eaux de la maison épiscopale, les faire couler, un tiers à cette place, deux tiers à la place publique, et les faire jaillir.  
Si vous voulez vous plaindre, allez voir qui de droit.

PEUPLE Le citoyen maçon n'entend pas. On va le prendre par les oreilles. *Air menaçant*

MAÇON *Apeuré* Écoutez mes chers concitoyens, pour le même prix, je veux bien réfléchir à un vrai bassin et pour que l'on ne puisse pas douter qu'il y a loin des cochons, on pourrait lui donner une forme originale.

PEUPLE Voilà qui est parlé. Tu as compris le sens de l'histoire. On t'écoute.

MAÇON Octogonal, un bassin à 8 pans. J'ai toujours aimé le chiffre 8, c'est le plus difficile à dessiner.

PEUPLE Oui mais pas de nœud au milieu, plutôt un réservoir avec autant de robinets que de pans !

MAÇON Ah non, là vous exagérez. Vous n'aurez plus que des filets d'eau. Deux à la rigueur de part et d'autre.

PEUPLE Bon, va pour deux. Et puisque le prix du tout sera le même, n'en dit rien à la municipalité, ce sera la surprise.

MAÇON Oh là là !

## SCÈNE 17 – UN RIVERAIN ET UN CANARD / sable et gravier

*Près de la grande fontaine*

N1 L'eau n'est pas toujours bienfaitrice malheureusement. Elle ravine aussi beaucoup et déborde à qui mieux mieux en ces contrées.  
Le moral en est bien affecté. Pas pour tout le monde, voilà un canard qui s'ébat au milieu de la mare suscitée par l'inondation ? Quel courage, malgré le froid de ce 5 janvier 1794.  
Il a tenu à donner son point de vue ainsi que les riverains.

RIVERAIN Que faites-vous là à vous gausser de nos malheurs. On vous a entendu et reconnu, vous avez un ricanement si caractéristique.

CANARD N'y voyez pas de malveillance. Que voulez-vous, c'est mon mode d'expression, mais, vous savez, je le module à l'infini. Vous seriez bien en peine d'en identifier les significations.

RIVERAIN En plus vous nous prenez de haut. Cela fait deux motifs pour vous faire disparaître.

CANARD Oui, je sais, le premier est gastronomique, mais vous n'y trouveriez guère votre compte.  
Moi et mes congénères sommes plus en nerfs que vous ne pensez et pas bien gras.  
Ce qui nous manque, ce sont de paisibles eaux étales, havre de nourriture adaptée à nos goûts.

RIVERAIN Vous en êtes un autre...gastronome.

CANARD Comme vous, tout ce qui passe dans notre gosier fait ventre. Cette mare nous convient. En plus elle va, elle vient au gré des intempéries.  
Ça nous change notre quotidien et nous y prenons plaisir. Nous ne sommes pas si bêtes que cela.

RIVERAIN Grand bien vous fasse mais ça ne peut plus durer. Nous n'aimons pas patauger et pour aller loin, il nous faut des chemins sûrs.  
Celui-là a été emporté. Nous ne pouvons même plus accéder au bourg par ce côté et même si le soleil nous assiste, cela se reproduira.

CANARD Oui, nous comprenons. De grands changements ont affecté vos esprits et vous vous dites, que le temps est venu de régler la question.

RIVERAIN A qui le dites-vous. Au temps passé, nous étions figés dans l'incapacité de prendre des initiatives.  
Mais là, nous avons demandé qu'entre le Rieu servant aux moulins et aux arrosements, qui reçoit toutes les eaux grossies des torrents en amont et la porte de ville, là où le reflux est le plus dangereux et les dépôts de sable et gravier les plus importants, des dispositions soient prises.

CANARD Bien parlé ! Et ?

RIVERAIN Et, eh bien ! Le citoyen ingénieur dépêché sur les lieux, propose de construire un pont sur le Rieu de 18 pieds d'ouverture avec de part et d'autre des rampes en remblai.

CANARD Ah parfait !

RIVERAIN Et un canal de 164 toises de longueur pour jeter le trop plein des eaux directement dans la maire neuve qui vient des étangs.

CANARD Ah ! Plus que parfait.

RIVERAIN Et comme ça, vous irez cancaner plus loin.

CANARD L'homme est plein de ressource. Cela ne vous coûtera qu'un peu de labeur.

RIVERAIN Oui, enfin, nous ne sommes plus au Moyen Âge. Cela devrait coûter de l'argent, mais vous n'y connaissez rien en ce domaine.

CANARD Non c'est vrai. Combien ?

RIVERAIN Au bas mot, 24 000 de nos anciennes livres, pour l'heure toujours d'actualité.

CANARD Vous en faites une tête ! Ces 24 000 livres vous contrarient.

RIVERAIN Ce qui est dû, est dû...

CANARD Allez, ça se fera. En attendant, faites contre mauvaise fortune, bon cœur. Tenez, à chaque nouvelle mare, nous ferons le spectacle. Nous aimons bien défiler, ça devrait vous plaire.

## SCÈNE 18 – LE MAIRE DE BELLE FONTAINE ET EJ DE CASTELLANE / les titres féodaux

N1 Il est une autre commune à s'être rebaptisée presque à l'identique de la nôtre : Maurice Belle Fontaine.  
La belle affaire, en quoi sommes-nous concernés me direz-vous ?  
M.de Castellane en était le seigneur et si les droits seigneuriaux ont été abolis en 1789, je crois qu'en ce 28 août 1794, la question n'est toujours pas réglée.  
Qu'est-ce qui me fait dire que le vieux militaire, bien que reclus en sa demeure où on l'a certifié comme tel, n'aurait pas renoncé à ses droits ?  
C'est que je les vois là tous deux qui n'ont pas l'air de sourire, Castellane et le maire de ladite commune

*L'échange verbal se fait à travers un guichet*

MAIRE Ouvrez citoyen, j'ai à vous entretenir sans plus attendre.

EJ Je te reconnais. Tu viens pour les droits que j'avais sur ton village. Tu en es le maire aujourd'hui, belle promotion !

MAIRE Je n'ai que faire de vos compliments et me serais bien passé de venir toquer chez vous. Si ce n'est que si votre situation s'est compliquée à ce qu'on m'a dit depuis le début des événements, vous êtes toujours en votre logis. C'est l'âge qui a dû vous empêcher de rejoindre votre fils parmi les ennemis de la patrie, à moins que ce ne soit plutôt la défense de vos biens.

EJ Moi vivant !

MAIRE Je comprends mieux pourquoi mes lettres à mon fraternel collègue maire de cette ville, sont restées sans effet concret.

EJ Quel en était l'objet ? On ne m'a rien dit de tout cela.  
Vous et votre communauté êtes libres. Je n'ai plus aucun droit sur vous. Que vous faut-il de plus ?

MAIRE Parbleu, les actes ! Pour se conformer aux décrets de la convention, j'avais demandé à ce que l'on retire de vos archives, celles attestant vos titres féodaux vous faisant seigneur de notre commune. Et qu'on les brûle conformément à la loi.

EJ Brûler, brûler, mais seriez-vous de ces paysans qui lors de la Grande peur, s'armèrent et n'hésitèrent pas à tuer si on leur résistait ?

MAIRE Nous n'en sommes plus là. Vous avez invoqué une instance en cours entre nous, les arbitres n'en ayant pas terminé, vos titres ne pouvaient être encore détruits.

EJ Puisque vous êtes au courant, il est vrai que finalement le suspense demeure et votre liberté est encore conditionnelle. J'en ai informé le département. Cela regarde la Nation.

MAIRE Mensonge. Votre instance est une invention pour gagner du temps. La Nation serait bien mal en point si elle prenait en compte les désidératas de tous ces petits nobles, accrochés à leurs privilèges.

EJ Que d'impatience ! Puisque vous avez la loi avec vous, chaque chose en son temps. Mais il est vrai que les temps sont changeants. Ceux qui nous dirigent aujourd'hui on fait le ménage qu'il fallait, mais ils ne sont sûrs de rien quant à leur propre avenir. Vous avez souhaité et obtenu la mort du Roi. Combien de siècles avant cela !

MAIRE Vous parlez bien pour un ancien soldat. Ici on vous connaît. Entre notables, parfois on s'étripe, mais parfois aussi on s'entraide face aux simples gueux que nous sommes pour vous.  
Voilà une gangrène que la mort du roi, la fin des privilèges, n'a pas encore pu extirper. Le sera-t-elle ?

EJ Que de noirceur ! Nous serions donc le mal incarné ? Et vous les nouveaux preux chevaliers, venus nous pourfendre ?

MAIRE Oui, tout cela est fort simple en vérité. Vous vivant !

EJ On se souviendra de moi, de vous ? Ma maison, vaste et bien distribuée, qu'elle me soit enlevée un jour ou non, rappellera des souvenirs historiques.

## SCÈNE 19 – JF PAYAN ET VOIX OFF QUI FAIT ÉCHO / la cause du peuple

N1 Deux ans ont passé depuis la précédente empoignade...verbale. Nous sommes le 23 août 1796. Le spectacle fut-il à la hauteur depuis deux ans, à moins que ce ne soit déjà morne plaine ? L'excitation à son comble depuis 1789, est bien retombée comme le soufflet de la forge à l'arrêt.  
Voilà d'ailleurs un de ceux qui s'ils n'ont pas fort nerveusement actionné ce soufflet, étaient quand même d'un certain côté du manche.  
C'est notre ancien maire, le fils de celui qui eut « cette place honorable ». N'était-il pas exilé depuis le grand ménage ?

JF Frères et amis, je reçois avec sensibilité les nouveaux témoignages de votre estime.

VOIX OFF Mais à qui parle-t-il ? Parce qu'on l'estime toujours ?

JF Quand j'ai vengé les braves marseillois de la calomnie ... de leurs nombreux détracteurs,

VOIX OFF Ouh là !  
C'est de l'histoire ancienne tout ça. Il paraît qu'on se souvient mieux des évènements un peu plus lointains, surtout ceux qui sont à votre avantage.

JF je n'ai suivi que les mouvements de mon cœur et les principes d'un homme libre toujours fidèle à la patrie, à ses devoirs, à ses serments.

VOIX OFF Droit dans ses bottes. C'est honorable.

JF Je ne trahirai jamais la cause du peuple ; il a fait la révolution ; c'est à lui de l'achever.

VOIX OFF Si elle est faite, il n'y a plus besoin de l'achever !?

JF J'ai eu soin de vous adresser tout ce qui pourrait alimenter votre civisme ; je joins ici deux nouvelles séances du département.

VOIX OFF Bon certes, un peu de documentation ne fait pas de mal, mais pour qui se prend-il depuis son retour d'exil et son amnistie, il y a un an ? Il y a un petit côté « donneur de leçon ». Un peu de bluff peut-être ?

JF Que veut dire ce mot qui m'est inconnu ? *Il signe un courrier imaginaire*  
Votre concitoyen  
Payanfils

VOIX OFF Oui, ça on l'avait reconnu, le bougre, celui qui par chez nous faisait la pluie et le beau temps, jusqu'à ce qu'il choisisse le mauvais cheval.

JF Mais quel est ce susurrement permanent ? On m'espionnerait encore ?  
Eh vous là ! J'ai échappé à la mort en juillet 94. Un temps plus apaisé venu, Il est normal que je remercie ceux qui ne m'ont peut-être pas entièrement renié et que je leur rappelle les idéaux qui m'ont valu d'être leur chef.

VOIX OFF Pas de problème. Mais le retour au bercail n'est pas encore joué. Et puis les biens qui lui furent confisqués... et vendus. Ceux-là, on ne peut plus les lui rendre.

## SCÈNE 20 – TERRAS, FRANJON ET CITOYENNE ROUX / pris de vin

N1 Les tensions ne sont pas apaisées en ce 17 octobre 1796. On ne sait sur quel pied danser. Amis d'hier, devenus ennemis. Le tiers n'est pas qu'un. La partie ne se joue pas qu'à deux avec les privilégiés, d'ailleurs la bataille à deux, ça n'est guère passionnant.  
Et puis rien ne se perd. La nature a horreur du vide. Qui va à la chasse, c'est une place à prendre !

L'histoire s'écrit pas à pas et cela suffit parfois à vous faire perdre la tête.  
Justement voici le dénommé Terras dont la tête, au moins, aurait tourné.  
Face à lui le dénommé Franjon et la citoyenne Roux qui m'ont l'air bien remonté.

TERRAS Mais citoyen, je n'ai pas eu l'intention de vous insulter. Tout juste étais-je un peu pris de vin. Passez toute une journée à la garde d'une porte de ville et vous verrez.

FRANJON Mon ami, le mal est fait. Lorsque je passais la porte accompagnant la citoyenne Roux ici présente, vous m'avez apostrophé sans raison, m'ordonnant de ne pas revenir sans papiers sous peine d'être « foutu » en prison.

TERRAS La belle affaire. On me dit de garder, je garde.  
Et d'ailleurs la citoyenne Roux, née Vincent, qu'aviez-vous à l'accompagner ?

ROUX Cela ne vous regarde pas et n'a rien avoir avec le fond de cette belle affaire.

FRANJON Justement, vous gardez la porte. Pourquoi faire, sinon pour contribuer à ce que la municipalité a souhaité par proclamation en invitant tous les citoyens à la paix, à l'union et à la tranquillité.  
Et vous...

TERRAS Et moi, je n'ai pas la mémoire aussi courte que certains.

ROUX Oui, nous savons. Quand vous étiez au comité révolutionnaire, vous avez ouvertement insulté la municipalité.

FRANJON Ils ont été indulgents à ce moment-là et bien mal récompensés en vous confiant le commandement de cette porte.  
Le vin était-il bon au moins ?

TERRAS Vous pouvez railler. En d'autres temps, vous auriez filé doux. Et si je bois, c'est...

ROUX C'est que vous regrettez amèrement le moment où vous aviez une vraie parcelle de pouvoir. Mais une porte de ville, c'est froid et ne ressemble pas à un comité révolutionnaire avec des membres ardents qui vous donnent le courage que vous n'avez pas.

TERRAS Si je bois... C'est pour ne pas pleurer.

ROUX Cela aurait été préférable. J'ai toujours un mouchoir sur moi.

FRANJON En attendant, vous êtes traduit provisoirement dans la maison de sureté du canton.

## SCÈNE 21 – AYASSE, LE DÉPOSANT ET LE CABARETIER / la conservation des semblables

N1 Bien manger est indispensable pour bien se conserver. Quant au vin, avec modération disent les plus éclairés.  
Sans en faire tout un plat, c'est un problème parmi d'autres qui préoccupe à juste raison nos édiles en ce 24 juillet 1798.  
Je sens poindre un bon petit règlement contre... Voici à propos le citoyen Ayasse agent municipal et commissaire de police et deux braves citoyens.

AYASSE Oui citoyens, la plus tendre sollicitude d'un officier de police doit se porter à vous préserver.

DÉPOSANT Oui, nous vous savons gré de votre tendresse, mais moi, pourquoi me convoquer, qu'ai-je donc fait ? *Le cabaretier ricane*

AYASSE Malgré vos négligences, la fonction d'un officier de police est d'assurer la conservation de ses semblables.

CABARETIER C'est ce que je fais, je leur sers le meilleur vin qui soit. *Le déposant ricane*

AYASSE Vous *désigne le déposant* et plein de vos semblables justement, prenaient plaisir à entasser soit dans l'enceinte de la commune, soit autour des remparts, fumiers, bois, charrettes et toutes sortes de décombres.

DÉPOSANT Ah ce n'est que ça. Mais où voulez-vous que nous déposions. Tout contre les remparts je veux bien, après tout ils ne nous servent plus à rien.

AYASSE Espèce d'âne, vous ne voyez pas que vos fumiers adossés aux murs, les calcinent et les détruisent, non seulement nos remparts qui sont d'utilité publique, mais vos propres murs.  
Ce sont autant de foyers putrides, malodorants où germent des maux dévastateurs de notre société.

CABARETIER Alors là je suis d'accord, nous devons tous combattre un possible retour de la contagion épidémique qu'ont connu nos ancêtres. Mon commerce n'y survivrait pas.

DÉPOSANT Son commerce, sa piquette ! Voyez-vous ça.

AYASSE Quant à vous et vos collègues *désigne le cabaretier* faites moins dans le lyrisme et débarrassez-nous de vos tonneaux et autres contenants qui embarrassent, obstruent et gênent fameusement le passage dans nos rues.

CABARETIER Comme vous y allez, c'est que nous avons de la demande, avec tous ces militaires de passage et nos concitoyens.

AYASSE Vous en auriez moins si vous respectiez les ordonnances de police. Après la retraite battue, les militaires doivent partir, vous n'avez pas à les retenir, ni nos concitoyens après 9 heures.

DÉPOSANT Qu'ils évacuent leurs clients et leurs tonneaux, et nous évacuerons nos décombres et nos fumiers.

DÉPOSANT/CABARETIER Mais où au fait, vous avez une idée du lieu où amener tout cela ?

AYASSE Faites sans attendre, les uns comme les autres sinon je sévirais.

DÉPOSANT/CABARETIER Et débrouillez-vous ! On connaît la chanson.

## SCÈNE 22 – LOUIS XVI, LE PEUPLE ET L'OFFICIER MUNICIPAL / la juste punition

N1 Les esprits se dispersent un peu. En ce 18 janvier 1799, cela fait bientôt 10 ans que l'on a pris la Bastille à Paris. Hormis le 14 juillet, il n'y a plus guère de moment propice pour remobiliser et rappeler que nous sommes toujours en Révolution ? Quel évènement serait encore propice pour cela ? Mais l'exécution du Roi le 21 janvier 1793 ! Le voilà d'ailleurs face au peuple et un officier municipal.

LOUIS XVI Mes sujets qui furent si fidèles avant la grande fièvre, dans trois jours vous fêterez ma mort, il y a 6 ans.

PEUPLE C'est lui, c'est bien lui, sorti de sa fosse profonde !?

OFFICIER Vu l'arrêté du directoire exécutif du 3 frimaire an 7, rappelant article 1<sup>er</sup>, les lois des 18 floréal an 2 et 23 nivôse an 4, portant que l'anniversaire de la juste punition du Roi des français, sera célébré le 2 pluviôse.

LOUIS XVI Que de chiffres indéchiffrables. Je suis mort innocent de tous les crimes qu'on m'imputait. J'ai pardonné aux auteurs de ma mort. J'ai prié Dieu que le sang répandu ne retombe jamais sur la France.

PEUPLE C'est ce qu'il aurait dit sur l'échafaud avec 20 000 soldats déployés autour. Il fallait avoir de bons yeux. C'aurait pu être un autre, aussi bien.

OFFICIER Après s'être rassemblé dans un des temples destinés aux réunions décadaires.

LOUIS XVI C'est justement dans la maison du Temple que je fus détenu. Je présume que pour vous, il s'agira probablement de votre église ?

PEUPLE Oui, pour sûr, à moins qu'il ne s'agisse du nouveau temple protestant ?

OFFICIER Après que l'hymne à la Patrie aura été chanté, le Président de la principale administration aura prononcé un discours.

LOUIS XVI Ah, vous avez plusieurs administrations ? Mais je reconnais que c'est sûrement un progrès. Vos doléances doivent être ainsi mieux entendues.

PEUPLE Oui, si ce n'est que les étapes sont plus nombreuses pour arriver à ses fins. Et l'hymne, on chantera tous les couplets ?

OFFICIER Il fera ensuite le serment de haine à la Royauté et à l'anarchie, de fidélité et attachement à la République et à la constitution de l'an III.

LOUIS XVI Ah la constitution, je n'ai connu que la 1<sup>ère</sup>, celle de 1791. Je l'ai bien acceptée, on a même encore crié vive le Roi !

PEUPLE Mais mon pauvre monsieur, ça n'aura pas suffi dans le tourbillon de l'histoire ! Du 1<sup>er</sup> rang, vous êtes passé au dernier et la tête vous en est tombée.

OFFICIER Les fonctionnaires présents prendront le même engagement en répétant ce serment à haute voix.  
La cérémonie se terminera par deux imprécations contre les parjures et des invocations à l'être suprême pour la prospérité de la République.

LOUIS XVI Parjure, ils exagèrent. Certes j'ai fait malencontreusement un peu de tourisme le 21 juin 1791, le 1<sup>er</sup> jour de l'été, il faisait beau, certes j'aurais mieux fait de ne pas écrire trop de lettres à mes frères et autres princes d'Europe.  
Et l'être suprême, qui est-ce ?

PEUPLE Oh rien de bien nouveau ! Dieu rebaptisé.

OFFICIER Considérant que la punition du dernier des capets est d'autant plus légitime, qu'elle est la peine due à son parjure. Et qu'un parjure n'est rien moins qu'un traître.

LOUIS XVI Encore ! Quel souvenir gardera-t-on de moi ?

PEUPLE Ah ça, le 1<sup>er</sup> roi à finir avec son Autrichienne à la fosse, ça ne s'oublie pas. Il y a bien une histoire de serrures dont vous vous occupiez beaucoup, si ça peut vous consoler.  
Nous on a tourné la page, mais bon on ira quand même au temple décadaire. Un peu de spectacle, ça ne se refuse pas.

### SCÈNE 23 – F GAMON ET SA MÈRE / des accès de folie

N1 Ce fut la dernière commémoration à ma connaissance. On est bien toujours en Révolution pourtant ?  
C'est qu'il y a du nouveau, trois consuls dirigent le pays dont le petit Bonaparte, qui a pour ainsi dire tous les pouvoirs.  
Mais que pourrait-il ce 26 juillet 1801 au dérangement du citoyen Gamon, assisté de sa mère ?

F Je m'appelle François Gamon, j'ai environ 20 ans, je suis originaire et habitant de cette commune et la sûreté publique exige que je sois enfermé. *Comme dans un songe*

MÈRE Tu as depuis des années des accès de folie. Tu n'as que moi, sans fortune. Je t'ai bien détenu dans un appartement de notre maison, mais tes accès de folie et de fureur ont redoublé.

F Ah c'est pour ça que l'on m'a transféré dans un petit logement de l'hospice. Tu sais que cela me met encore davantage en fureur, tous les jours.

MÈRE Je sais. On m'a dit que tu brises la porte d'entrée de ton appartement.

F Oui je suis fort *rire*, je parcours les salles de l'hôpital, je pénètre dans les chambres des autres.

MÈRE Deux malheureuses infirmes ont eu la peur de leur vie. Tu détruis tout ce que tu rencontres, tu jettes l'effroi et le désordre.  
Ah si les dames de la Charité étaient encore là. Elles auraient peut-être pu te calmer.

F Quelles dames ? Des infirmes aussi ?  
Je veux sortir de cette maison, de ses murs froids et épais. J'étais bien chez nous.

MÈRE Oui mais c'est moi qui craignais pour ma vie et nos maigres biens de disparaître au gré de tes emportements.

F Je m'emporte, je m'emporte, mais pourquoi fait-on tout pour me mettre en colère !

MÈRE Calme-toi. Le citoyen maire m'a dit qu'il était d'accord pour te faire sortir. Le citoyen préfet est prêt à te faire mener dans une maison de fous, que la tranquillité publique et l'humanité exigeaient cette mesure.

F Je suis vraiment atteint de folie ! Mais alors, qu'est-ce qu'on attend !

MÈRE Pour te mener dans un de ces établissements nationaux, il faut que le juge de paix dresse un procès-verbal pour constater ta folie. Il faudra que moi, tes autres parents, nos voisins attestent les faits de folie... et de pauvreté. *Tête dans ses mains*

F Et là, on s'occupera de moi.

MÈRE On te gardera avec bonté. Tu auras à manger.

F On s'occupera du pauvre malheureux sans fortune. Vous serez loin ? Où est cette maison ?

MÈRE Il n'y en a pas encore beaucoup, tu sais.  
Mais là avec le temps, peut-être même on te soignera.

### SCÈNE 24 – LE COMMANDANT *Beucher* ET L'ADJOINT AU MAIRE / une criée

N1 Mais il est un autre danger qui préoccupe la Population. L'ennemi est à nos portes ! Nous sommes pourtant loin du Caire en ce 21 août 1801 !? Le danger est là et bien là, juste à

l'extérieur de nos remparts, mais il vient de nos propres troupes, la force armée de la République qui est actuellement par chez nous !  
En voici d'ailleurs le commandant et en l'absence du maire, son adjoint. L'adjoint est bien renfrogné, le sujet est difficile.

- COMMANDANT Vous m'avez convoqué, plus qu'invité, citoyen. Je n'ai obtempéré que par respect pour les autorités que vous représentez.  
Mais une prochaine fois !
- ADJOINT Je vous en sais gré mais l'affaire est grave et vous devez en être informé car vous ne pouvez l'être, ou alors !
- COMMANDANT Ou alors quoi. Je suis le commandant des hommes que votre commune héberge. J'en assume toute la responsabilité. Mais je vous écoute.
- ADJOINT Une insulte vient d'être commise en cette année 1801, glorieuse année pour notre 1er consul.
- COMMANDANT Oui, pas de flagornerie, au fait !
- ADJOINT Je ne suis pas un flagorneur monsieur, êtes-vous de ceux qui regrettez les jacobins, mis au pas depuis l'attentat de la rue Saint Nicaise ?
- COMMANDANT Drapeau blanc, mais pas celui des Royalistes puisque je vois que vous démarrez au quart de tour. Eh oh ! J'agite le drapeau. Au fait citoyen.
- ADJOINT Au quart de tour, quel drôle d'expression ! Vous me la copierez.
- COMMANDANT Oui, je suis militaire mais j'ai un peu d'esprit, je dois dire....  
Au fait !
- ADJOINT Oui, une insulte envers la décence et la vertu, en même temps un mépris formel des autorités.
- COMMANDANT Ah ça, l'autorité bafouée, mon sabre vous est acquis ! Mais la décence et la vertu, qu'est-ce à dire ? Vos épouses ont eu à se plaindre ?
- ADJOINT Une criée vient d'avoir lieu dans toute l'enceinte de cette commune, ordonnée par quelqu'un de vos militaires.
- COMMANDANT Oui je reconnais qu'ils sont parfois bruyants. Ils s'ennuient beaucoup, toujours entre eux.
- ADJOINT Vous voulez dire qu'ils ont besoin de compagnie, c'est cela.
- COMMANDANT Rien de plus normal pour un homme, mais qu'a donc crié ce crieur ?
- ADJOINT Alors que le Gouvernement s'occupe de notre bonheur pour tous et porte ses bases sur la décence, la vertu et la moralité, il annonçait que des jeunes gens faisaient savoir aux filles qui voudraient se marier de les aller trouver à la porte nord de la ville.
- COMMANDANT Bonne idée, la chaleur est plus supportable par grand vent du nord. Et je crois qu'ils s'y trouvent quelques arbres.  
Allez, il faut bien que jeunesse se passe. C'est qu'ils ont le sang chaud. Certains de leurs parents ont été de vrais révolutionnaires.
- ADJOINT Vous tolérez donc ce genre d'agissement.
- COMMANDANT Citoyen, ce crieur a parlé de mariage. L'honneur est sauf et qu'y puis-je si l'uniforme fait toujours de l'effet.
- ADJOINT Miroir aux alouettes, vous voulez dire. L'uniforme, vous croyez que les parents de celles qui se laisseraient attirer, s'en contenteraient ?
- COMMANDANT Je ne vous permets pas de douter de la droiture de mes hommes. Je ne vois dans cette annonce qu'une invitation à passer un moment en tout bien tout honneur...et si certaines émettaient l'idée de pousser plus avant.... avec le mariage assuré au bout.
- ADJOINT C'est cela, une fois un petit acompte obtenu par vos mâles dans la paille que l'on vous octroie pour l'étape !  
J'espère que vos hommes savent qu'avoir plusieurs épouses est proscrit.
- COMMANDANT Oui la coutume veut. Rappelez-moi, comment cela se passait-il du temps des Capet, des troupes de passage, ça ne date pas d'hier. Auriez-vous regimbé de la sorte ?  
*Silence éloquent*  
Faisons confiance au 1er consul pour mettre cela en ordre, dûment écrit et paraphé. Maintenant, il y aura toujours militaire d'un côté et civil de l'autre. Nos braves soldats qui vous défendent ont droit à des égards.
- ADJOINT Des égards certes mais qu'ils se tiennent à l'écart de nos filles !

## SCÈNE 25 – LE MÛRIER ET CHARAUD / l'enchère de la feuille

- N1 Ce commandant avait raison, près de la porte nord, il se trouve quelques arbres fort utiles pour leurs feuillages au-delà de l'ombre procurée.  
Leurs larges feuilles constituent un mets de choix pour le fameux bombyx dont on récupère les cocons et dont on tire ce fameux fil de soie destiné à l'industrie lyonnaise. Leur ramassage bat justement son plein en ce 16 mai 1802.  
La commune elle-même est propriétaire et il est temps de procéder à l'enchère de la feuille. Écoutons ce jeune mûrier, mais oui les arbres parlent qui va encore davantage améliorer l'ordinaire et le citoyen Charaud, enchérisseur.
- MÛRIER Bien sûr que nous parlons. Nous sommes vivants et exploités, Il est normal que nous puissions nous faire entendre.  
Eh vous ! Oui vous, Vous êtes le nouveau ramasseur de nos feuilles ?
- CHARAUD Excusez-moi, je vous tournais le dos. J'étais en train de recompter le nombre d'arbres concernés, complantés à la porte nord de la ville.  
Vous, vous êtes trop jeune, en terre depuis trop peu de temps, ce sera pour une prochaine fois.
- MÛRIER Justement, je voudrais savoir comment ça se passe.
- CHARAUD Quoi ?
- MÛRIER L'enchère. Comment nous sommes vendus partiellement.
- CHARAUD Mais il n'y a rien là que de très honnête.  
Le représentant de la commune procède à l'ouverture de l'enchère. Les personnes présentes si elles sont intéressées font une offre.
- MÛRIER Et alors, à quelle sauce, nos feuilles ont-elles été évaluées ?
- CHARAUD Le citoyen Martin a offert dix francs. Moi, j'ai couvert ladite offre avec 10 francs 50 centimes.  
Et on m'a adjugé ladite feuille malgré plusieurs rappels par la commune.  
J'ai réglé la somme sur le champ au citoyen percepteur.
- MÛRIER Qu'est-ce là des francs ? Mes aînés ne m'ont parlé que de livres ?
- CHARAUD Mais c'est notre monnaie depuis avril 1795 ! Et 1 livre d'avant équivalait à peu près à 1 de nos nouveaux francs ?
- MÛRIER 10,50 francs ! Pendant 1 an, vous ramasserez nos feuilles et percevrez l'intégralité du prix de leur vente.
- CHARAUD Tout à fait, mais ce n'est pas une mince affaire. Tout le monde ne peut pas le faire car vos feuilles sont assez urticantes. Et je n'ai droit qu'à la 1ère et attention à ne pas casser de branches.
- MÛRIER La beauté se paye. Regardez cette forme le plus souvent d'un ovale acuminé, finement denté sur les bords, ce vert clair si appétissant pour les vers auxquels vous nous donnez.
- CHARAUD Acu quoi ?
- MÛRIER Oui, seule la quantité vous intéresse. Que nos feuilles soient rouges, mauves, jaunes, que leurs pointes soient longues et effilées (acuminées) ou non, quelle importance.
- CHARAUD Non, je m'assure aussi de votre bonne santé. Le petit vorace ne mange pas n'importe quoi. Il ne lui faut pas de feuille souillée ou mouillée ou échauffée. Et quand il a bien grossi, il mange encore plus voracement et rapidement. S'ils sont nombreux, ils font un bruit infernal comme une pluie torrentielle.
- MÛRIER J'ai compris, tant que l'industrie lyonnaise aura besoin de nous, nous ne serons guère en paix. Et si ce n'était pas le cas, je n'aurais sûrement pas été planté.
- CHARAUD Pour un arbre, vous savez des choses bien matérielles !  
Si ça peut vous consoler. Vous me survivrez sûrement et peut-être aussi à l'élevage du ver. L'âge aidant, on vous respectera davantage.

## SCÈNE 26 – LE MOUTON, LE COCHON ET LE BŒUF / dans la maison d'arrêt

- N1 Les arbres parlent. Mais ils ne sont pas les seuls en ce 11 juin 1802.  
Vous n'entendez pas ce bruit du côté de la prison ?  
Il s'agit que d'animaux. Voici trois spécimens, mouton, cochon et bœuf qui, à situation extrême n'ont pour contester pas d'autre choix que...de parler notre langue !

MOUTON Bonjour compères, l'heure est grave !  
 COCHON Plus que grave car pour notre part, nous sommes deux fois concernés.  
 BŒUF Tout le travail que nous abattons, doit être davantage pris en considération.  
 MOUTON D'autant plus que nous, ils ne nous ont même pas encore tondus. Au lieu de nous cantonner en permanence la journée dans des cases d'attrapage, malgré notre laine et la chaleur, nous pourrions au moins continuer de vaquer et de nous régaler dans les champs qui viennent d'être moissonnés.  
 COCHON Nous de même. Ils n'ont qu'à enlever les gerbes plus vite. Et puis même au milieu des gerbes. C'est bien peu nous faire confiance.  
 BŒUF Tout à fait. Quand on m'attelle à un soc en fer, Je comprends bien qu'il me faut avancer et le plus droit possible. Nous savons bien que les gerbes, pour eux c'est sacré, de vrais totems, une vraie religion aussi immuable que l'autre que leur Révolution a pourtant bien chamboulée.  
 MOUTON En attendant, nos propriétaires se sont laissé mettre contravention. Et en attendant qu'ils veuillent bien payer, certains des nôtres ont été mis en séquestre dans les geôles communales !  
 COCHON Pour nous, non seulement ceux pris dans les champs moissonnés, mais aussi ceux qui paisiblement et sans dérangement arpentaient les rues et les carrefours de la commune.  
 BŒUF Les nôtres sont moins nombreux car ils tiendraient trop de places. La prison n'y résisterait pas.  
 Il nous faut agir pour obtenir leur libération. Nous refuserons de tirer l'araire même sous les coups de bâtons.  
 MOUTON Nous, nous refuserons de nous laisser tondre. C'est trop facile, on nous met en prison mais cela n'empêche pas de nous délester de notre toison.  
 COCHON Avec vous, nous pourrions nous rassembler sur la place publique et entonnerions notre hymne animal à tue-tête.  
 Je les vois déjà, leurs têtes. L'effet serait garanti.  
 BŒUF Oui mais nous serions encore en contradiction avec cette loi de 1791 qui ne jure que par l'intérêt particulier de chaque individu et proscrit absolument les regroupements qui pourraient faire pression sur nos bons maîtres.

*Temps de « ruminement »*

MOUTON/COCHON/BŒUF Mais bêtes que nous sommes, nous sommes des bêtes, donc sans foi ni loi.

## SCÈNE 27 – LE MAIRE ET LE SOUS-PRÉFET / à quatre portées de carabine

N1 La prison pour des bêtes même temporairement, ce n'est guère convenable. Il y aurait bien une alternative ? En janvier 1792, l'exploitation des carrières de pierre avaient été concédé à un dénommé Redortier. Il ne s'y est rien passé depuis. Et l'herbe a donc bien repoussé. C'est bien triste de les laisser ainsi à l'abandon même si ce n'est probablement que partie remise. En attendant, voilà qu'en ce 7 décembre 1802, on s'agite. Le maire s'avance avec le sous-préfet, rien que ça.

MAIRE Monsieur le sous-préfet, merci d'être venu. Vous savez que nous avons à 4 portées de carabine, une carrière *geste comme pour louer un mets* dont la pierre est excellente, aussi bonne que celle de Baume.

SOUS-PRÉFET Oui, on m'a dit ça. Vous l'aviez bien concédée.

MAIRE Sa proximité et sa bonté donnait effectivement un revenu à la commune mais les chemins pour y parvenir sont impraticables. Il n'y a plus guère que les bêtes qui la fréquentent. Les exploitants se sont découragés.

SOUS-PRÉFET Les communications, c'est bien là notre problème. Depuis la fin de l'ancien régime, nous foisonnons d'idées, nos velléités ne se comptent plus, mais comment les diffuser, les faire connaître au plus grand nombre sans perte de temps. Il faut battre le fer quand il est chaud. *Dithyrambique*

MAIRE *Un peu hébété* Excusez-moi mais la distance est là beaucoup plus courte.

SOUS-PRÉFET Ah oui, les chemins. Mais qu'attendez-vous pour agir ?

MAIRE *La gorge sèche* Pour les rétablir, d'après le rapport de deux de nos citoyens, il en coûterait à peu près la valeur de 400 journées !

SOUS-PRÉFET Et faire accomplir par vos concitoyens, ces dites journées ? ...Pas possible. Vos revenus ?

MAIRE Excusez cet aparté biblique mais nous sommes pauvres comme job.

SOUS-PRÉFET Je vous pardonne. Mais laissez Job, il ne vous est plus d'aucune utilité. Le 1er consul, les préfets, ont été très clairs. Nous devons favoriser, autant que faire se peut, les initiatives qui apporteraient avantage aux communes et à tous leurs habitants.

MAIRE Et donc !

SOUS-PRÉFET Je vous autorise à délibérer pour déterminer la nature des moyens à prendre pour rétablir ces chemins.

MAIRE Par exemple ?

SOUS-PRÉFET Eh bien, ces subsides passeraient par une imposition extraordinaire. C'est la solution la plus évidente. La patrie, votre carrière de pierre, citoyen, pensez-y, elles méritent bien une petite contribution si l'on ne peut faire autrement.

MAIRE C'est que les revenus de chacun ne sont pas plus mirobolants que ceux de la Commune. Alors l'impôt !

SOUS-PRÉFET Allons citoyen, il doit bien vous rester quelques habitants plus riches que d'autres, qu'il suffira de mobiliser avec quelques arguments bien sentis.

*Un blanc*

MAIRE Bon, citoyen, je compte sur vous pour enclencher ici la mécanique du progrès, Je vous laisse vous organiser. Et croyez-moi, je parlerai de vous !

SOUS-PRÉFET Vous êtes bien aimable.

MAIRE Allez, il me faut rejoindre la sous-préfecture pour fouetter d'autres chats, en espérant que les nombreuses ornières qui parsèment cette route peu carrossable, ne nous retardent pas !

## SCÈNE 28 – LE CITOYEN Veyne ET LE MAIRE / école secondaire

N1 Il est un autre domaine parsemé d'ornières, c'est celui de nos chères têtes blondes. Lire, écrire compter, bien peu savent. Notre 1er consul ne s'intéresse qu'à ce qu'on appelle le secondaire supérieur. 34 lycées de garçons ont été créés l'an dernier. Alors que l'enseignement en 1793 était même devenu, un temps, obligatoire et gratuit pour les enfants de 5 à 12 ans. En tout cas, ces bons prêtres sont de retour et comblent le vide d'une école laïque sans moyens. Certains ordres ont même fait de l'enseignement des plus jeunes et des moins jeunes, une spécialité. Ce 17 décembre 1803, en voici justement un spécimen et le maire, toujours au four et au moulin.

CITOYEN Citoyen maire, je me félicite que le préfet vous ait communiqué ma lettre du 8 décembre, cela nous permettra de pallier plus rapidement aux problèmes que je rencontre.

MAIRE Vous n'avez pas tardé. Vous savez que la création d'une école secondaire ne date que du 7 et que si vous êtes là, c'est grâce à mon intervention. Fin octobre, nous avons déjà le professeur de mathématiques et plus de 12 écoliers tant interne qu'externe.

CITOYEN Mais il vous manquait un maître de latin. Et sans le latin, que serions-nous, sinon quelque variante de l'animalité.

MAIRE Oui on m'avait dit le plus grand bien de vous et c'est toujours grâce à moi que vous avez pu en complément occuper le poste de vicaire paroissial.

CITOYEN Évidemment, je suis avant tout homme d'église et qui mieux qu'un homme d'église pour enseigner le latin et en faire ressortir la plus noble des fonctions, celle de diffuser la parole de Dieu.

MAIRE Oui certes, mais si nous pouvons former aussi quelques éminents juristes, pour lesquels le latin est encore fort utile, même s'il n'est pas d'essence divine en ce domaine. Savez-vous qu'un de nos concitoyens, qui fut le 1er maire de la commune, était d'abord juriste et qu'il fut aussi un temps directeur de l'instruction publique à Paris.

CITOYEN J'ai oui-dire ce fait historique à une période où des gens comme lui avait bien mise à mal notre sainte mère l'Église. Je m'étonne de vos références.

MAIRE Il a été amnistié, il y a plus de 8 ans. Il est fort estimé par ceux qui nous dirigent. Vous comprenez cela le pardon ?

CITOYEN En attendant de pardonner, il me faut pouvoir vivre et exercer décemment en votre commune. Les locaux que j'occupe dans ce qui fut un illustre couvent de Dominicains, ont été bien mis à mal eux aussi.

MAIRE Les réparations les plus urgentes vont être faites grâce à quelques subsides du préfet. Je lui ai bien dit par contre que je ne pouvais vous laisser la jouissance du parterre. Il appartient à un particulier qui fait du commerce de ses orangers. Dans la dépense attenante à la cuisine, dont je vous ai remis la clé, cet homme faisait aussi par commodité la distillation de ses fleurs d'orange.

CITOYEN Vous lui trouverez un autre endroit. Je ne veux pas l'y voir trafiquer. Et l'eau pour la cuisine ?

MAIRE Je vais faire rétablir la fontaine qui y coulait et si cela ne pouvait se faire, je ferai au moins revenir l'eau au réservoir.

CITOYEN Il me faut donc me contenter du moins.

MAIRE Mon père, un peu de patience. Tout ira mieux dès que vous toucherez votre traitement de vicaire.

CITOYEN Et je n'ai que 2 malheureux élèves ! Qu'attendent les pères de famille ?

MAIRE Mon père, un peu de patience. Ils attendent que l'établissement prennent de la consistance. Cela ne saurait tarder, dès qu'ils entendront parler de vous et de la valeur miraculeuse de votre enseignement,

CITOYEN Miraculeuse ! N'exagérons rien, citoyen maire.

MAIRE Ah ! Excusez-moi, je voulais au moins être le second à vous flatter.

## SCÈNE 29 – LE CURÉ ET LE MAIRE / cette somme énorme

N1 Je n'ai plus de nouvelles de cet enseignement, mais ce qui est sûr c'est que la commune a des moyens financiers toujours aussi limités en ce 9 août 1806. Le receveur de l'enregistrement réclame 10 779 livres avec intérêt pour le décompte de la maison commune acquise en février 1791 ! 15 ans plus tard, c'est mieux que jamais, mais l'addition est salée. Cette somme énorme a d'autant plus de mal à passer que la majeure partie du lieu a été adjugée au Curé en 1791 justement ! Voilà d'ailleurs le Curé et le Maire pour nous rafraichir la mémoire.

CURÉ Citoyen maire, vous ne pouvez-vous en prendre qu'à vos prédécesseurs et surtout celui du moment, le fameux Payan, même si tout cela partait d'un bon sentiment. Il fallait bien nous loger, nous les vicaires.

MAIRE Que n'avons-nous gardé l'intégralité de cet ancien archidiaconat, reconnu comme bien national, pour notre maison commune. Occuper le strict nécessaire pour les séances du conseil, la police, le greffe, les archives, le grenier de secours ou les excédents du marché, n'était pas suffisant. Et comment le provisoire a-t-il pu devenir définitif ? La pilule serait moins amère.

CURÉ Votre Payan devait rêver de grandeur, d'un palais pharaonique. D'autres en sont revenus.

MAIRE De qui parlez-vous ?

CURÉ Mais de celui qui n'était encore que général et qui revint d'Égypte sans ses troupes.

MAIRE Mesurez vos propos, je suis un mur qui a des oreilles.

CURÉ C'est cela, faites le méchant, mais commencez par payer vos dettes. Sur qui allez-vous donc compter ? Voulez-vous que j'en parle à la messe ?

MAIRE C'est cela, moquez-vous. Je croyais que l'orgueil était un péché. Mais c'est vous qui devriez faire œuvre de charité. Comment une partie de maison si grande peut-elle rester dévolue à un homme qui n'a que quelques âmes à considérer tandis que moi, j'ai toute une population à gérer.

CURÉ Comme vous y allez. Vous croyez que je ne m'occupe que de mes ouailles, que je vivote gentiment. Non, je mène un dur combat pour redonner aux autres âmes, perdues, le sens de la parole de Dieu que la Révolution a voulu détruire.

MAIRE Eh bien, vos messes et votre église sont là pour cela. D'ailleurs votre parole est si forte que même ceux qui ne souhaitent pas se rendre dans votre bâtisse doivent bien l'entendre à travers ses murs, pourtant épais.

CURÉ *Sourire entendu du curé et moquerie du maire* La bâtisse, comme vous dites, que vous vous refusez à faire entretenir décevant.

MAIRE Que voulez-vous, je n'en ai pas les moyens. Vous, vous pourriez vendre le presbytère, il y aurait bien une bonne âme pour vous aider à trouver un nouveau logement sans parler de votre évêque qui tel un ange volerait à votre secours. Cela vous donnerait quelques monnaies pour financer des travaux.

CURÉ Laissez donc notre saint évêque tranquille et vous oubliez que j'ai justement demandé au préfet de déclarer ma maison inaliénable, conformément à l'article 71 de la loi du 8 avril 1802.

MAIRE 18 germinal an 10, vous voulez dire, quand on en a besoin, les lois révolutionnaires sont bien commodes. Vous y tenez donc tant à votre confort !

CURÉ Le concordat, une loi révolutionnaire ? Monsieur le maire, vous ne m'aurez pas avec votre pseudo sens des valeurs.

MAIRE Oui, vous, vous avez plutôt le sens des affaires.

CURÉ Je sais juste ce qui est nécessaire...et suffisant pour mener le troupeau.

MAIRE Pas de fausse modestie. Moi, je ne peux être que modeste en ce qui concerne la maison commune, la maison de tout (!) le troupeau, comme vous dites.

Vous voulez votre logis inaliénable. Fort bien, je vais demander au préfet d'ordonner une nouvelle estimation de la seule part que la municipalité occupe. Cela nous permettra peut-être de procéder à son rachat.

Il nous est de toute façon impossible de payer la somme demandée.

CURÉ *Soupir* La cohabitation pourrait alors être longue si le préfet vous donne son accord

MAIRE Mais imaginez le bénéfice que vous en retirerez au vu de la distance pour venir nous visiter. Cela mériterait bien une petite prière, non ?

### SCÈNE 30 – LE CHEF DE LA PATROUILLE ET LE GRANGER/CHASSEUR / 63 fusils

N1 Ces piques aigres-douces n'empêchent pas que la paix religieuse soit belle et bien revenue. En ce jour, 12 juin 1816, les esprits sont davantage préoccupés par la situation du pays. Les gens ont peur.

Mille excuses, je vous fais faire un drôle de saut dans le temps.

Le moment n'est guère tranquille.

Et voilà que justement, le sous-préfet a demandé que les particuliers déposent leurs fusils à la mairie. 63 fusils de calibres ont été ainsi récupérés.

Je doute que cela soit très apprécié dans cette période instable.

Le maire s'en est adroitement gardé 7 sur les 63 pour le service ordinaire des patrouilles.

D'ailleurs, voici le chef de la patrouille et un granger qui semble avoir aussi besoin qu'on lui explique la situation. Comme tous, chasseur également. Ça fait deux mécontents en un.

CHEF Holà ! Où allez-vous comme ça ?

CHASSEUR Quoi, citoyen, nous sommes dimanche, je me promène ? Est-ce interdit ?

CHEF Non mais tu marches d'un si bon pas et tu viens droit sur nous.

CHASSEUR Comment je vous fais peur ? Vous êtes 7 et armés pour votre patrouille du dimanche. Mais vous avez raison, citoyen, je ne vous croise pas par hasard.

De repos dominical, je n'en ai pas. J'ai trop à faire et pour cela j'ai besoin de tous mes outils.

CHEF Pour cultiver les terres, si tu n'as pas tout ce qu'il te faut, qu'y pouvons-nous ?

CHASSEUR Vous pouvez me rendre mon fusil.

CHEF Et pourquoi donc, Trop de gens armés, c'est un risque de sédition.

CHASSEUR J'en ai besoin et je ne suis pas le seul. J'en ai besoin pour chasser et améliorer l'ordinaire. Nous en avons besoin pour défendre nos propriétés et en imposer aux voleurs. Et on annonce bientôt des soldats en maraude, des nôtres déconfits, et des étrangers.

CHEF Entre nous, je t'accorde que nos sorties du dimanche sont bien peu de chose. Trop de gens malintentionnés se réveillent quand tout va à vau l'eau.

Le maire lui-même estime que ce ne serait que justice.

CHASSEUR Voilà qui est parlé. En 1792, mon père avait souvent fait le coup de feu quand des bandes de malfaiteurs se cachaient dans les bois et que les Autrichiens n'étaient pas loin de vaincre nos armées.

CHEF C'est un souvenir partagé. Mais les autorités décideront. Si les fusils sont rendus, ce ne pourra être qu'à ceux dont la moralité, le dévouement, la conduite irréprochable, ne laissent aucun doute sur la droiture de leur intention et sur la pureté de leurs sentiments.

CHASSEUR Voilà un beau discours, bien appris...bien plat ! Il n'est plus temps de discuter. Tes autorités peuvent changer du jour au lendemain car qui sait si l'Empereur n'est pas sur le point d'abdiquer à nouveau ?

CHEF Ah ça, nous n'en savons rien.

CHASSEUR Mais sois en sûr, je rapporterai au maire que toi aussi, tu es de ceux qui réclament.

CHASSEUR *Soupir de dépit* Je sens que le gibier va pouvoir encore longtemps dormir sur ses deux oreilles, à moins que ce ne soit nous le gibier pour quelques malandrins, bien armés eux.

**SCÈNE 31 – IMBERT, LE MAIRE, LE MARÉCHAL DES LOGIS ET LES GENDARMES** *muets / le nommé Imbert*

N1 Cela fait un peu plus d'un an que l'Empereur a abdiqué. Il est parait-il sur une île lointaine, bien mieux surveillé qu'il ne le fut la 1<sup>ère</sup> fois.  
Et pour autant, les esprits sont-ils calmés ? Sont-ils tous dévoués à Louis le 18<sup>e</sup> ? Rien n'est moins sûr. La sécurité du Royaume exige de sévir tous azimuts, à tel point qu'on pourrait croire les fidèles de Napoléon peut-être plus nombreux qu'ils ne sont vraiment. Et puis comment faire le tri entre les « anciens nobles » et ceux distingués par le système impérial. Ah oui, le nouveau maire qui a remplacé celui des 100 jours, est justement de l'ancienne !  
C'est le comploteur qu'on cherche, un nostalgique de la Grande Armée souvent. Est-ce le cas en ce 7 août 1816 ? Voyez comme il est regardé méchamment par le maire et un gendarme, maréchal des logis.

IMBERT Je me nomme Imbert et je logeais tranquillement chez un médecin de mes amis, quand il me vint aux oreilles que les autorités locales et les gendarmes étaient après moi.

MAIRE Je suis le maire de cette commune, mais j'ai gardé mes réflexes d'ancien militaire. Aussi, ne fus-je pas surpris quand un maréchal des logis, un brigadier et 3 gendarmes vinrent me trouver avant l'aube matinale.

MARÉCHAL Monsieur le maire, j'ai là un ordre par lequel, vous devez présider à l'arrestation du sieur Imbert qui sévit dans votre commune.

IMBERT Ils étaient bien renseignés et je n'eus pas le temps de m'enfuir. Je fus pris, les bottes à la main.

MAIRE Monsieur, je préside et vous annonce qu'en tant que prévenu, je vous arrête au nom du Roi et je vous remets entre les mains de la gendarmerie ici présente.

MARÉCHAL Gendarmes, je vous recommande cet homme.

IMBERT Monsieur le maire, retournons à la maison commune pour dresser procès-verbal.

IMBERT Messieurs, quelle mascarade que tout cela. Vos chefs étaient bien pressés de partir et de vous laisser l'entière responsabilité de ma personne. Quel est donc le chef d'accusation d'ailleurs, le simple fait que j'ai servi le pays dans les armées de l'Empire, celles qui ont brillamment succédé aux armées de la Révolution. Messieurs, allons !

MAIRE Voilà une affaire rondement menée. Vous pourrez dire à votre commandant, que son ordre a été exécuté à la lettre et qu'en tant que maire j'ai parfaitement accompli mes devoirs de police.

MARÉCHAL C'est un fait indéniable et je m'en ferai l'écho, mais ne minimisons pas la force tranquille de la gendarmerie qui a permis une arrestation sans coup férir, laissant le prévenu bouche bée.

IMBERT Ces jeunes gendarmes étaient bien jeunes. Leurs yeux brillaient à l'évocation de nos exploits passés. J'enfilais mes bottes et les saluaient le plus chaleureusement possible. Ils n'esquissèrent pas le moindre geste.

MAIRE Voilà d'ailleurs vos gendarmes...sacredieu, le prévenu !? Évadé !? Maréchal, vos hommes ne me paraissent pas francs de collier. Je laisse à votre sagesse, à votre prudence éclairée le soin de caractériser leur conduite.

Mais il y a plus urgent. Vite qu'on fasse fermer les portes de la ville. Et vous, la force tranquille, allez donc faire quelques visites domiciliaires dans les maisons suspectes !

MARÉCHAL Ne nous emballons pas, recueillons d'abord tous les témoignages possibles. Il n'a pas pu passer inaperçu !

IMBERT L'éventualité d'une fuite ne m'avait pas échappé et j'avais préparé mes arrières. Je m'introduisis dans un jardin tout contre le rempart, où je savais une grande échelle entreposée. Je la dressais, grimpais et du haut de la muraille je m'élançais et par le plus grand des hasards atterris sur un généreux tas de paille.

MAIRE Le détail de sa cavalcade nous fut rapporté... dans les moindres détails. J'ordonnais au garde champêtre et au valet de ville sur le zèle et la bonne volonté desquels je pouvais compter, de courir après le fuyard.....sans succès. Cet événement qui m'afflige beaucoup n'a cependant pas altéré la tranquillité publique.

MARÉCHAL Le scélérat avait gagné la montagne et nos chevaux ne nous furent guère utiles. Le prisonnier était définitivement échappé.

### SCÈNE 32 – AVIAS ET L'ASSEMBLÉE / une porte au rempart

N1 S'il y a une leçon à tirer de cette affaire, c'est bien que les remparts qui datent du Moyen-âge ne sont plus guère utiles, surtout maintenant que les esprits sont plus tranquilles. Mais bon, les abattre serait une tâche couteuse, aussi n'est ce que petit à petit que l'on y pratique des ouvertures. Ces hauts murs témoignent il est vrai de tout un pan de l'histoire locale. Ils symbolisent à eux seuls la vie communautaire qui fut la règle jusqu'à la Révolution. Encore en ce mois de février 1817, lorsque la demande paraît inappropriée, les édiles n'hésitent pas à la rejeter. La sauvegarde de la mémoire collective y est-elle pour grand-chose ?  
Un pétitionnaire voulait ouvrir une porte au rempart sud de la ville. Le voilà face à l'assemblée des notables, écoutons.

AVIAS Je vous demande pour la 3e fois de m'accorder le droit d'ouvrir une porte au rempart qui aboutit à ma propriété. D'autres ont pu le faire ! J'en ai le droit.

ASSEMBLÉE Il n'en est pas question. Cette porte ouvrirait au milieu de l'unique promenade publique. Votre droit ne peut s'opposer à celui du plus grand nombre.

AVIAS Allons donc, des promeneurs. Il y a de la place pour tous. D'ailleurs, j'ai commencé chez moi à attaquer le mur.

ASSEMBLÉE Oui, vous vous en étiez bien caché jusque-là. Mais nous ne vous laisserons pas faire et d'ailleurs cela serait insuffisant pour améliorer votre fabrique à soie.

AVIAS Ca me regarde. J'ai d'ailleurs écrit au sous-préfet pour dénoncer quelque motif personnel à mon encontre.

ASSEMBLÉE Nous savons cela. Nous savons que vous avez fait de vos ateliers un portrait ridiculement pompeux.

AVIAS Oh tas d'entêtés ! *Comportement menaçant*

ASSEMBLÉE Ah vous n'allez pas recommencer à nous insulter. Nous avons déjà dressé un procès-verbal lors de votre seconde apparition. Il en faut un autre ?!

AVIAS Que m'importe, je pratiquerais mon ouverture malgré vous. J'ai les autorités supérieures pour moi.

ASSEMBLÉE C'est un fait, bien que nous ayons signalé à M. le sous-préfet et à M. le préfet votre voie de fait, et que votre moralité laissait beaucoup à désirer,

AVIAS Ah scélérat !

ASSEMBLÉE Qu'ils étaient mal informé au sujet des 5 ou 6 ouvertures précédemment pratiquées au rempart, qu'aucun intérêt privé ne prévaut à nos délibérations, qu'elles ne contrarient nullement l'industrie qui nous le savons a droit à des aménagements.  
En résumé, que tout ce que vous avancez dans vos pétitions n'est qu'un tas de faussetés bien reconnues.

AVIAS Si bien reconnues, que je suis là et que vos leçons de morale n'affectent guère le préfet et le sous-préfet qui en ont vu d'autres.

ASSEMBLÉE Et que nous allons à nouveau leur faire part du rejet unanime de votre demande. Écrivez greffier : et que si la police de la ville leur appartient, qu'ils fassent selon leur bon plaisir,

mais qu'ils renoncent à l'espoir d'obtenir le consentement de l'administration du conseil et des habitants en général.

AVIAS

Ah oui, tous promeneurs ! Vous verrez, votre cours dans le futur. Il faudra bien composer.

ASSEMBLÉE

Nous leur dirons encore, écrivez, que nous sommes peinés de leur obstination à méconnaître l'intérêt public et que fort de la conscience qui a dicté nos décisions, nous nous y tiendrons avec toute la fermeté et la puissance en notre pouvoir !

### SCÈNE 33 – L'ÉPOUSE, L'ÉPOUX ET LE MAIRE / deux époux

N1 Le ton est monté d'un cran. Qui l'emportera ? Mais l'administration locale n'a pas qu'un chat à fouetter.

Deux époux, ce 23 février 1817 ont eu maille à partir à la porte de la ville, au beau milieu d'un grand nombre d'habitants qui allaient être spectateurs d'un manège et autres exercices qu'une troupe avait été autorisée d'exécuter.

Ce fut une vraie rixe et le maire lui ne riait pas à essayer de calmer les belligérants. Les voilà d'ailleurs, la dénommée Marie Poize et le nommé Jacques Gélis, surnommé Toulouse, natif de Lavaur.

ÉPOUSE Qu'est ce qui t'a pris de venir faire cet esclandre au beau milieu des gens. C'est une honte. Moi, je suis née ici.

ÉPOUX Tu croyais être en sécurité. Que nenni.

Cela fait plus de 5 mois que je te réclame. Tu n'as pas à rester chez tes parents.

MAIRE 5 mois, c'est peu. Les femmes ont besoin parfois de réfléchir.

ÉPOUSE Oh que si, j'y suis, j'y reste. Et tu n'y pourras rien. Tout ce que tu as réussi à faire c'est à me faire mal en me saisissant avec tes bras.

ÉPOUX Ca ne t'a pas plu ? 5 mois, que nous ne nous étions pas enlacés.

MAIRE Oui mais là, vous avez serré un peu fort quand même.

ÉPOUSE Tu fais le mariole, mais quand tu as vu qu'on t'entourait sérieusement, tu n'en menais pas large.

ÉPOUX Rien à faire si le maire n'était pas intervenu, crois-moi, j'aurais fait le ménage.

MAIRE Oui, je vous l'accorde, tout cela pouvait devenir funeste.

ÉPOUSE Je sais bien pourquoi tu as joué ton va-tout. C'est aujourd'hui que je devais aller chercher le jugement de séparation des corps et des biens rendu par le tribunal pour te le signifier.

ÉPOUX Le tribunal, la justice, celle d'avant t'aurait vite fait ramenée au bercail.

MAIRE Tout doux mon bon, le temps a passé. Les hommes.....et les femmes ont des droits.

ÉPOUSE Avec lui, mes droits s'arrêtent à la porte de son bon vouloir de mari.

ÉPOUX Monsieur le maire, Qui me rendra ma femme et mon enfant ?

MAIRE Mais c'est qu'il y a un enfant. Voilà qui corse l'affaire. Madame qu'en dites-vous ?

ÉPOUSE J'en dis que je garde mon enfant tout comme je me garde de cet homme dont j'ai beaucoup à me plaindre, comme le tribunal l'a reconnu.

ÉPOUX Encore ce maudit tribunal, mais les droits du mari alors.

MAIRE Je vois que vos disputes par le passé que je croyais passagères ont atteint un point de non-retour. Je vais demander conseil au sous-préfet sur la marche que je dois suivre.

### SCÈNE 34 – LA CHAISE, LE MARGUILLIER ET LE PEUPLE / porter sa chaise

N1 Et pour finir le panel de l'année 1817, nous voilà le 2 mars  
Quelle autre affaire vient agiter le quotidien des habitants. Qui parlait de tranquillité ?

Oh rien de bien grave tout de même ? Le problème est de porter sa chaise....

Enfin du droit d'y apporter la sienne dans l'église. En voici justement une de chaise avec un marguillier en charge des finances de la paroisse et le peuple des fidèles.

CHAISE D'abord, il y a chaise et chaise. Il y a celle que le fidèle amène, et laisse sur place

gratuitement depuis 1792 et le grand brûlement des bancs achetés par ceux qui voulaient et pouvaient et des stalles de ces messieurs du chapitre cathédrale. Et puis il y a celles que la paroisse a décidé d'imposer aux fidèles moyennant rétribution.

MARGUILLIER Voilà qui est clairement narré. Seul le verbe « imposer » me gêne. Il ne s'agit que de revenir à une situation admise par tous, avant les funestes dissensions politiques que nous avons vécues.

PEUPLE Nous, le verbe « imposer » ne nous gêne pas. Mieux vaut même parler de coup d'état.

CHAISE Revenir à un état antérieur aux événements ? Et pourquoi donc ?

MARGUILLIER Je suis d'accord. Nous les chaises, nous avons assez souffert de ces grands bancs aussi lourds que les ventripotents qui avaient le droit de s'y asseoir et qui parfois s'y endormaient derechef.

PEUPLE Croyez bien que si nos finances nous le permettaient, nous aurions fait refaire des bancs et il vous aurait bien fallu acquitter un droit sonnante et rébuchant.

CHAISE Pas du tout, nous les aurions laissés vides, nos modestes chaises sont bien suffisantes.

MARGUILLIER Ah ! Certes l'acoustique est plutôt bonne mais la chaire où le prêtre officie aurait été bien loin.

PEUPLE Cessez de raconter n'importe quoi. Nos intentions sont pures. Pensez à l'entretien de notre église.

CHAISE L'entretien de notre église est une chose, nos chaises en sont une autre. Rendez-les-nous, nous ne voulons pas des vôtres. Vos intentions sont pures, eh bien rappelez cette espèce de suisse que vous mettez à la porte de l'église et qui ne laisse passer que ceux qui paient.

MARGUILLIER Oui, libérez mes sœurs enfermées sans jugement dans la chapelle dite des hommes, c'est un comble.

PEUPLE Elles ne demandent qu'à servir pour recevoir...la parole divine.

CHAISE Que de clameur dans la maison du seigneur. Votre mécontentement indigne a poussé le maire à venir nous voir pour prévenir toute rixe scandaleuse. Gens de peu de bien, les autres se gardant bien de votre émotion indigne, vos chaises seront remises en place. Mais la partie n'est pas jouée. Bien que cela nous répugne d'accepter que l'administration se penche sur notre dispute, le maire a saisi le préfet.

MARGUILLIER Grand bien lui fasse, et s'il vient pour juger sur place, pourra-t-il amener sa chaise ?

PEUPLE Oh non, pas d'étrangère, nous sommes bien assez nombreuses.

CHAISE Il est aussi un homme de bien. Il comprendra que tous doivent verser leur obole pour l'exercice de notre culte si mis à mal par les séditionnaires révolutionnaires.

PEUPLE Qu'il vous donne raison et foi de croyant, nous resterons debout, abandonnant sur le pavé nos bien chères chaises !

### SCÈNE 35 – LE SOUS-PRÉFET ET LE MAIRE / grande communication vicinale

N1 17 février 1834, il y a 45 ans, la Révolution débutait vraiment.  
 Sans prévenir, je vous file un sacré coup de vieux.  
 Ce n'est que là que le progrès s'amorce, et que les tensions politiques s'apaisent...en apparence.  
 Oui parce que depuis l'Empereur, on a toujours un Roi, certes dit « des Français ».  
 Il entend définitivement tourner la page et envoie le sous-préfet s'en faire l'éloge avec la grande communication vicinale qu'il fait construire. Une sorte de vie rapide.

SOUS-PRÉFET Il est temps monsieur le maire. La décadence de votre ville qui fut colonie romaine, et dont les monuments attestent l'antique splendeur, est un des 1ers objets qui ont attiré mon attention.

MAIRE Vous m'en voyez flatté, mais tout cela est un peu loin, ne trouvez-vous pas ?

SOUS-PRÉFET *Continue sa démonstration magistrale* Son évêché, son chapitre, ses monastères étaient loin de renfermer le germe de sa prospérité, et pour des siècles de domination, ces établissements ont laissé bien peu de traces d'une administration éclairée.

MAIRE Euh ! Un seul.

SOUS-PRÉFET Plaît-il ?

MAIRE Un seul monastère, nous avons eu, il est vrai assez conséquent comme notre cathédrale au milieu de notre petit bourg.

SOUS-PRÉFET C'est ce que je disais, rien pour le bien-être du plus grand nombre.  
MAIRE Heureusement, la Révolution...ou non ?  
SOUS-PRÉFET Notre roi éclairé n'entend plus laisser son peuple sur le bord du chemin.  
MAIRE Et donc ?  
SOUS-PRÉFET C'est à l'intelligence et aux progrès de son agriculture, à l'extension de ses rapports commerciaux et industriels, et à sa position centrale entre deux routes royales qui doit en faire pour un grand nombre de communes un entrepôt et un lieu de passage obligé, que votre commune devra sa restauration, l'aisance de ses habitants et l'accroissement de sa population.

MAIRE Pour sûr, nous sommes en progrès...tous les jours. Mais que proposez-vous ?  
SOUS-PRÉFET Eh bien mais j'ai d'abord sollicité et obtenu que le chemin passant par chez vous qui relie nos deux routes royales soit classé comme grande communication vicinale.

MAIRE Ah oui, je comprends mieux le rappel des Romains, de grands fabricants de routes.  
SOUS-PRÉFET Oui et nous en serons les dignes héritiers, mais pour ce faire, il vous faut employer toutes vos ressources pour vous ouvrir des débouchés plus faciles.

MAIRE Oui, oh vous savez nos gens de la terre, de loin les plus nombreux, préfèrent souvent vendre au plus près. C'est moins risqué. Quant à notre industrie, on extraie bien de la pierre du plateau...depuis les Romains d'après les connaisseurs, mais dans des proportions bien modestes.

SOUS-PRÉFET A vous de convaincre qu'un transport rapide et plus facile, assurera des bénéfices bien supérieurs pour tous, dans l'intérêt de notre belle France.

MAIRE Vous parlez d'or, monsieur le sous-préfet.  
SOUS-PRÉFET Ne nous emballons pas, Je compte sur vous pour vous entendre avec le commissaire de la route et avec M. Le percepteur.

MAIRE Pour la restauration..., l'aisance des habitants..., l'accroissement de la population.  
Il était temps. Mais toutes nos ressources... !